

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

119^e année

16 mai

1987

No 20

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

119^e année
16 mai 1987
No 20

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection
des renseignements personnels, Loi sur l'
Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Compagnies, Loi sur les
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Office des professions du Québec
Proclamation(s)
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Qualité de l'environnement, Loi sur la
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Vente(s) par licitation
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte origi-

nal doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,63 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Pierre Lauzier
Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest ouest
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-9918

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 48 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 70 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 70 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Secteur des abonnements
C.P. 1005
Québec G1K 7B5
Téléphone: (418) 643-5150

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC
(Délégation) 2183

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. DE BELLECHASSE (Nouveau délai pour l'adoption d'un schéma d'aménagement) 2183

AVIS DIVERS

CITÉ DE CÔTE-SAINT-LUC (Rachat d'obligations) 2183
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR (Rachat d'obligations) 2183
CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (Rachat d'obligations) 2184
CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (Rachat d'obligations) 2184
LES COOPÉRANTS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE (Projet de loi d'intérêt privé) 2186
MUNICIPALITÉ DE CAP-SAINT-IGNACE (Mutations immobilières, abrogation) 2186
SUCCESSION ALAIN CÔTÉ (Bénéfice d'inventaire) 2186
SUCCESSION DR MARC DEL VECCHIO (Bénéfice d'inventaire) 2186
SUCCESSION FLORIAN BOLDUC (Bénéfice d'inventaire) 2187
SUCCESSION LÉONIL ROUSSEAU (Bénéfice d'inventaire) 2187
SUCCESSION ROLAND BOUTIN (Bénéfice d'inventaire) 2187
VILLE D'ACTON-VALE (Rachat d'obligations) 2187
VILLE D'ALMA (Rachat d'obligations) 2188

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Alex Lybanon 2188
Catherine Lazoni Daly 2188
Deborah Shane Kelley 2188
Florabelle Clarisse Claire Meunier 2188
Jackie Joseph Brisebois 2189
Jean Marc Laurent Larouche 2189
Joseph Bertin Claude Ricard 2189
Joseph Édouard Nepton 2189
Joseph Georges Gilles Saint-Amant 2189
Joseph Paul Émile Didyme Côté 2189
Joseph Pitre Rosaire Desgagné 2189
Joseph Raymond Serge Léonard 2189
Marie Adriée Sylvie Bourassa 2189
Marie Claire Diane Coupal 2190
Marie Elphégina Ginette Allaire 2190
Marie Francine Hélaine Sinclair 2190
Marie Luce Levesque 2190
Marie Marthe Forest 2190
Marie Mériilda Édith Daisy Dupuis 2190
Marielle Mary Ann Olivier 2190
Seymour Kaye 2190

DEMANDES

Abraham Harry Rosenberg 2190
Allason Gallant 2191
André Larose 2191
Annette Nantel 2191
Bartholomew Fair 2191
Carole Roy alias Caroline Roy 2191
Daniel Soucy 2191
Fernande Courchesne 2191
Georges André Chibon 2191
Gerlando Riolo 2192
Ginette Bellerive 2192
Guylaine Larose 2192
Hélène Bourret 2192
Jean-Louis Boissonneault 2192
Joanne Ledue 2192
Josée Larose 2192
Joseph Antoine Juanito Bégin 2192
Joseph Cléophas Zotique Garneau 2193
Joseph Hubert Mozart St-Amour 2193
Joseph Maurice Guy Pétrin 2193
Joseph Paul Stéphane Dostie 2193
Joseph Vizi 2193
Laurine L. Laplante 2193
Lina Vidak 2193
Lionel Duguay 2193
Lucie Gallienne 2193
Lucienne Mariette Fauchon 2194
Marie Berthe Diane Carole Guilbert 2194
Marie Carole Danny Guillemette 2194
Marie Denise Brazeau 2194
Marie Gertrude 2194
Marie Joanne Anonyme 214
Marie Lucienne Judith Picard 2194
Marie Mériilda Hilda Royer 2194
Marie Patricia Lynda Tancrede 2195
Marie Thérèse Lise Parent 2195
Marlene Erika Dyck 2195
Mary Grace Ginette Wabie 2195
Maurice Halley 2195
Michel Elzerei 2195
Monique Mongrain 2195
Nadyne Larose 2196
Obéline Lévesque Tremblay 2196
Pasquale Pietrodarchi 2196
Ralph Afilalo 2196
Richère Eugénie Talbot 2196
Thomas Ronald Hallam Street 2196

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ARLETTE DEOSLAS (Assignment) 2196
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CLARKE THOMAS (Assignment) 2197
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CLINTON FERGUSON (Assignment) 2197
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CYNTHIA SHARPE (Assignment) 2197
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DANIEL DUBÉ (Assignment) 2197
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DAVID BATA (Assignment) 2197
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DAVID CROSS (Assignment) 2198
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DENISE LARY (Assignment) 2198

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JACQUELINE METAYER (<i>Assignment</i>)	2198	ACCESSOIRES D'AUTO A.G.I. AMOS INC.	2252
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JASPER JR. TATE (<i>Assignment</i>)	2198	AMOR CONSULTANTS LTD.	2255
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JOAN RAWCLIFFE (<i>Assignment</i>)	2199	ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ EN ESTRIE	2253
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JOHANNE DE CARUFEL (<i>Assignment</i>)	2199	AUMAIS TRANSPORT INC.	2253
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARIE-LINE FORTIN (<i>Assignment</i>)	2199	BUREAU D'ACCUEIL D'INFORMATIONS ET RÉFÉRENCES SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.	2253
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARTINE APOLLON (<i>Assignment</i>)	2199	CANUS TOOL & MACHINE INC.	2253
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHAEL SNAPE (<i>Assignment</i>)	2200	CERCLE DES ARTISTES DE RAWDON	2253
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. NICOLE NEVEU (<i>Assignment</i>)	2200	COMITÉ RÉGIONAL PARENTS-SECOURS DU HAUT RICHELIEU	2253
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. PATRICIA BERARD (<i>Assignment</i>)	2200	ENTREPRISES RÉCRÉATIVES DE L'EST DU QUÉBEC INC.	2253
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. PHILIP JOSEPH (<i>Assignment</i>)	2200	FONDATION ESPRIT VIVANT	2254
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RAJAA BERRADA (<i>Assignment</i>)	2201	GARE D'AUTOBUS DE SHERBROOKE LTÉE	2254
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. REGAN COOPER (<i>Assignment</i>)	2201	GAUBEL MÉTAL LTÉE	2254
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ROBERT MARS (<i>Assignment</i>)	2201	GAZ BAR IRVING G.M.G. INC.	2254
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ROBERT THÉRIAULT (<i>Assignment</i>)	2201	GENTIANE FLEURISTE INC.	2254
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ROXANE NADEAU (<i>Assignment</i>)	2201	GRAVELL BRICK & STONE COMPANY LTD.	2254
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SHARON CLAYTON (<i>Assignment</i>)	2202	LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE THETFORD MINES INC.	2254
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SYLVAIN GUILBAULT (<i>Assignment</i>)	2202	LAVALMOS INC.	2254
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SYLVIE HAMMON (<i>Assignment</i>)	2202	LE COMITÉ DE MAINTIEN DE L'ÉCOLE MGR ROSS	2255
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. YACINE MBAYE (<i>Assignment</i>)	2202	LES CONSULTANTS AMOR LTÉE	2255
		LES ÉDITIONS INFIPRO LTÉE	2255
		LES ENDUITS INDUSTRIELS P.A.C.	2255
		LES ENTREPRISES MAHER CORNEILLIER INC.	2255
		LES ENTREPRISES SIMARD & CIE LTÉE	2255
		LES IMMEUBLES COLA INC.	2255
		MARCHÉ BOUDREAU INC.	2256
		PLACEMENTS ARBOUR WARNET LTÉE	2256
		PLACEMENTS CLAUDE BOURDON INC.	2256
		PLB TURGEON INC.	2256
		POLYCLINIQUE MÉDICALE POPULAIRE	2256
		PRODUITS L.B. (1985) LTÉE	2256
		RAOUL BILODEAU & FILS INC.	2256
		SALON MARIE-MAI INC.	2256
		SOLCOM CRIMINO INC.	2257
		TREMPE, PAQUETTE, BOUCHER & ASSOCIÉS INC.	2257
		TROUPE AZTLAN	2257
		UNE CITÉ DANS LA CITÉ	2257
		VÉGÉTABEC INC.	2257
		VINTEX (QUÉBEC) INC.	2257
		VOYAGES HOULE INC.	2257
		YVON CÔTÉ TRANSPORT INC.	2257
COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES		DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES	
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	2203	FORMATION	
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — AVIS DE CONVERSION (Article 17)	2203	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GESTION LOUGO	2258
		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MEG. ENR.	2258
COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES		COMMANDITAIRES	
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	2204	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MEG. ENR.	2258
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	2233		
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	2235		
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	2235		
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES		INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
LETTRES PATENTES	2243	ASSURANCES — LOI SUR LES	
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	2247	COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-PIERRE, ÎLE D'ORLÉANS (<i>Dissolution</i>)	2259
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES		OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	
DISSOLUTION (Article 28)	2248	IAN GILBERT, C.A. (<i>Radiation permanente</i>)	2259
DISSOLUTION — DEMANDES DE			
2325-6027 QUÉBEC INC.	2252		
A.B.J. DISTRIBUTEUR LTÉE	2252		

PROCLAMATIONS

Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville d' <i>Alma</i> sur le territoire de la municipalité de Lac-à-la-Croix	2261
Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de <i>Dorion</i> sur le territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Lazare	2259
Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de <i>Dorion</i> sur le territoire de la municipalité du village de Coteau-Station	2260
Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de <i>Saint-Jérôme</i> sur le territoire de la municipalité de Bellefeuille	2260
Extension de la juridiction de la cour municipale de la ville de <i>Saint-Rémi</i> sur le territoire des municipalités des paroisses de Saint-Jean-Chrysostome et de Saint-Patrice-de-Sherrington et du village de Napierville	2261

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

LA BANQUE ROYALE DU CANADA	2262
ROMA GARDENS INC.	2262
VILLE DE MONTRÉAL	2262

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT — LOI SUR LA

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR DE L'AUTOROUTE 15 AU KILOMÈTRE 31, À MIRABEL (SAINT-JANVIER)	2263
---	------

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)	2264
-------------------------------	------

VENTES PAR LICITATION

AUBIN c. MILLETTE	2265
-------------------	------

VENTES PAR SHÉRIF

BEAUCE	
LES INDUSTRIES ABÉNAKIS INC. c. ALLEN	2265
BEAUHARNOIS	
PLACIDE c. THOMAS	2266
CHARLEVOIX	
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC c. LAVOIE	2266

JOLIETTE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ST-GEORGES	2267
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE c. JONES	2268
SINTRA INC. c. BEAULIEU	2269

MONTRÉAL

B.K. SCHNEIDER c. 110395 CANADA LTÉE	2269
CONTINENTAL TRUST COMPANY <i>ET AL.</i> c. NAULT <i>ET AL.</i>	2270
NATIONAL BANK OF GRECE (CANADA) c. DROULIS <i>ET AL.</i>	2271

QUÉBEC

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MARQUIS BERGERON	2271
--	------

RIMOUSKI

VILLE DE MONT-JOLI c. FALARDEAU	2272
---------------------------------	------

ROUYN-NORANDA

TANGUAY <i>ET AL.</i> c. LACHANCE	2272
-----------------------------------	------

SAINT-FRANÇOIS

VILLE DE DANVILLE c. LES HÉRITIERS DE LA SUCCESSION DE DAME MARTHA WILSON	2273
---	------

TERREBONNE

BOURGET c. PICARD	2273
CAISSE POPULAIRE STE-CLAIRE DE MONTRÉAL c. TALBOT <i>ET AL.</i>	2274
PAROISSE DE SAINT-HIPPOLYTE c. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC	2275
PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR c. MOSS MONAKER	2275

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI	2276
M.R.C. DE COATICOOK	2276
M.R.C. DE DENIS-RIVERIN	2276
M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA	2276
M.R.C. DE LA MITIS	2276
M.R.C. DE LA RIVIÈRE-DU-NORD	2277
M.R.C. DE MATAWINIE	2277
M.R.C. DE MEMPHRÉMAGOG	2277
M.R.C. DE MONTCALM	2277
M.R.C. DE PONTIAC	2277
M.R.C. DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE	2277
M.R.C. DU BAS-RICHELIEU	2277
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY	2278
M.R.C. DU GRANIT	2278

AVIS JURIDIQUES

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Office du crédit agricole du Québec

Je, Camille G. Moreau, président, étant la plus haute autorité au sein de l'Office du crédit agricole du Québec, dont l'adresse est 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, QC, G1V 4P2, désigne, par la présente, la personne ci-après identifiée, responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels; Renée St-Hilaire, avocate, secrétaire adjointe, 1020, route de l'Église, 8^e étage, bureau 500, Sainte-Foy, QC, G1V 4P2, tél.: (418) 643-2610, responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

Sainte-Foy, le 17 mars 1987

51017

Le président,
CAMILLE G. MOREAU

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité régionale de comté de Bellechasse

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 15 avril 1987, à la municipalité régionale de comté de Bellechasse afin de lui permettre d'adopter son schéma d'aménagement.

Québec, le 4 mai 1987

113

Le ministre des Affaires municipales,
ANDRÉ BOURBEAU

Avis divers

Cité de Côte-Saint-Luc Rachat d'obligations

Avis est, par les présentes, donné que la cité de Côte-Saint-Luc, rachètera, le 1^{er} juillet 1987, tel que

prévu dans les procédures originales, un montant de 20 000 \$ daté du 1^{er} juillet 1971.

Suite à ce tirage au sort, les obligations portant les numéros suivants seront rachetées le 1^{er} juillet 1987.

Dénomination de 1 000 \$:

M-1015, M-1017, M-1023, M-1032, M-1041, M-1042, M-1043, M-1045, M-1049, M-1051, M-1053, M-1054, M-1058, M-1066, M-1068, M-1077, M-1082, M-1086, M-1088 et M-1090.

Les obligations ainsi rachetées devront être présentées pour paiement aux endroits y mentionnés et cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} juillet 1987.

Côte-Saint-Luc, le 10 avril 1987

Le greffier adjoint,
LISE LABROSSE

Cité de Côte-Saint-Luc
5801, boulevard Cavendish
Côte-Saint-Luc, QC
H4W 3C3
tél.: 485-6800, code 514

50977

Commission scolaire régionale Meilleur Rachat d'obligations

Émission d'obligations de 835 000 \$ datée du 1^{er} juillet 1968 et échéant le 1^{er} juillet 1988

Avis est, par les présentes, donné que conformément aux dispositions de l'émission d'obligations susdite, la Commission scolaire régionale Meilleur rachètera le 1^{er} juillet 1987, un montant de 71 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} juillet 1988 de son émission d'obligations originale de 835 000 \$, datée du 1^{er} juillet 1968 et portant intérêt au taux de 7 ½ % l'an, payable semi-annuellement les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés et déterminés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000 \$ pour être rachetées en entier:

M-366, M-368, M-372, M-384, M-385, M-386, M-402, M-412, M-456, M-458, M-464, M-482, M-483, M-484, M-485, M-500, M-506, M-516, M-520, M-522, M-523, M-528, M-536, M-542, M-544, M-550, M-559, M-571, M-575, M-586, M-588, M-600, M-610, M-618, M-635, M-640, M-641, M-643, M-648, M-

658, M-659, M-664, M-672, M-685, M-689, M-693, M-696, M-699, M-704, M-714, M-735, M-740, M-743, M-746, M-753, M-765, M-770, M-774, M-778, M-779, M-781.

Dénomination de 10 000 \$ pour être rachetée en entier:
X-002.

Lesdites obligations seront remboursables, au pair, en monnaie légale du Canada, à toute succursale de la Banque de Montréal, province de Québec.

Lesdites obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} juillet 1987 et devront être présentées pour remboursement.

Les coupons dus le 1^{er} juillet 1987 peuvent être détachés et présentés dans la manière habituelle.

Granby, le 2 mai 1987

Le directeur général,
JACQUES DUBOIS

50963

Conseil scolaire de l'île de Montréal *Rachat d'obligations*

Obligations à fonds d'amortissement, 10,25 % échéant le 20 juin 1994.

Avis public est, par les présentes, donné aux détenteurs des obligations mentionnées ci-dessus que le Conseil scolaire de l'île de Montréal rachètera, le 20 juin 1987, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes ou partie de ces obligations tel qu'indiqué ci-dessous, à 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat:

Numéros des obligations à coupons de 1 000 \$, portant le préfixe C3-M-, rachetées en totalité:

0005, 0113, 0121, 0129, 0137, 0145, 0153, 0161, 0169, 0177, 0290, 0298, 0301, 0309, 0417, 0425, 0434, 0442, 0450, 0458, 0466, 0474, 0482, 0490, 0499, 0507, 0515, 0523, 0531, 0539, 0547, 0555, 0563, 0571, 0579, 0587, 0595, 0603, 0611, 0619, 0627, 0635, 0643, 0651, 0659, 0667, 0675, 0688, 0696, 0704, 0712, 0720, 0728, 0758, 0766, 0774, 0790, 0798, 0806, 0814, 0822, 0830, 0838, 0851, 0859, 0892, 0900, 0908, 0916, 0924, 0932, 1015, 1023, 1031, 1039, 1047, 1055, 1063, 1071, 1079, 1087, 1095, 1103, 1111, 1119, 1127, 1135, 1143, 1151, 1159, 1167, 1175, 1183, 1191, 1199, 1207, 1215, 1223, 1256, 1264, 1272, 1280, 1288, 1296, 1304, 1362, 1370, 1378, 1456, 1464, 1472, 1483,

1491, 1499, 1562, 1570, 1578, 1586, 1594, 1602, 1610, 1618, 1626, 1634, 1642, 1650, 1658, 1666, 1674, 1682, 1690, 1698, 1706, 1714, 1737, 1745, 1753, 2316, 2324, 2332.

Numéros des obligations à coupons de 5 000 \$, portant le préfixe C3-V-, rachetées en partie pour un montant en principal de 1 000 \$ chacune:

005, 007, 009, 011, 013, 015, 017, 019, 021, 027, 029, 039, 041, 043, 049, 051, 053, 056, 058, 060, 062, 064, 066, 068, 070, 072, 074, 076, 078, 079, 080, 082, 083, 086, 091, 092, 093, 095, 096, 097, 099, 100, 101, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 123, 124, 125, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 145, 146, 149, 151, 160, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 187, 189.

Numéros des obligations à coupons de 25 000 \$, portant le préfixe C3-A-, rachetées en partie pour un montant en principal de 5 000 \$ chacune:

009, 020, 021, 022, 024, 025, 026, 028, 029, 035, 037, 038, 043, 062, 063, 064, 066, 068, 093, 097, 100, 113, 115, 117, 119, 121, 127, 129, 139, 149, 164, 168, 183, 189.

Numéros des obligations entièrement nominatives, portant le préfixe C3-N-, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros:

001	125 000 \$;	002	135 000 \$;	004	10 000 \$;
005	10 000 \$;	021	10 000 \$;	022	15 000 \$;
023	10 000 \$;	026	5 000 \$;	040	5 000 \$;
043	5 000 \$;	044	10 000 \$;	051	10 000 \$.

Une copie de cet avis de rachat a été envoyée par la poste aux détenteurs d'obligations entièrement nominatives ou d'obligations à coupons immatriculées quant au principal seulement qui sont rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 20 juin 1987 et seront payées en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada de la Banque Nationale du Canada, La Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque de Montréal, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 20 juin 1987. L'intérêt dû le 20 juin 1987 sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Les obligations représentant la partie

non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement seront émises sans frais. Les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations identifiées dans cet avis comme rachetées cessera de courir le et après le 20 juin 1987.

Montréal, le 1^{er} mai 1987

Conseil scolaire de l'île de Montréal

Le coordonnateur du financement et de la dette,

51008

DENIS TOURANGEAU, C.A.

Conseil scolaire de l'île de Montréal

Rachat d'obligations

Obligations à fonds d'amortissement, 10,50 % échéant le 17 juin 1995.

Avis public est, par les présentes, donné aux détenteurs des obligations mentionnées ci-dessus que le Conseil scolaire de l'île de Montréal rachètera, le 17 juin 1987, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes ou partie de ces obligations tel qu'indiqué ci-dessous, à 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat:

Numéros des obligations à coupons de 1 000 \$, portant le préfixe C10-M-, rachetées en totalité:

0020, 0041, 0062, 0083, 0104, 0125, 0146, 0167, 0188, 0209, 0230, 0251, 0297, 0318, 0339, 0360, 0381, 0402, 0423, 0444, 0465, 0486, 0508, 0516, 0529, 0537, 0551, 0558, 0579, 0600, 0781, 0802, 0823, 0854, 0875, 0896, 0917, 0938, 0959, 0980, 1001, 1022, 1043, 1064, 1110, 1146, 1167, 1188, 1209, 1280, 1301, 1322, 1343, 1364, 1385, 1406, 1427, 1448, 1470, 1491, 1512, 1533, 1649, 1670, 1691, 1712, 1733, 1786, 1807, 1828, 1849, 1870, 1891, 1912, 1933, 1954, 1975, 1996, 2027, 2048, 2069, 2090, 2111, 2132, 2153, 2174, 2195, 2216, 2237, 2258, 2279, 2300, 2321, 2361, 2382, 2403, 2424, 2445, 2466, 2487, 2516, 2537, 2558, 3094.

Numéros des obligations à coupons de 5 000 \$, portant le préfixe C10-V-, rachetées en partie pour un montant en principal de 1 000 \$ chacune:

003, 004, 008, 010, 013, 016, 018, 022, 023, 028, 029, 033, 038, 044, 047, 049, 054, 059, 064, 069, 074, 079, 084, 089, 094, 100, 105, 110, 115, 120,

125, 130, 137, 142, 147, 152, 157, 164, 169, 174, 179, 186, 231, 236, 244, 249, 250.

Numéros des obligations à coupons de 25 000 \$, portant le préfixe C10-A-, rachetées en partie pour un montant en principal de 5 000 \$ chacune:

004, 009, 018, 023, 032, 034, 038, 039, 048, 049, 055, 058, 061, 064, 066, 073, 080, 088, 093, 099, 106, 111, 118, 123, 128, 135, 145, 151, 159, 166, 171.

Numéros des obligations à coupons de 100 000 \$, portant le préfixe C10-B-, rachetées en partie pour un montant en principal de 5 000 \$ chacune:

001, 002, 003, 004, 005, 006, 007, 008, 010, 011, 012.

Numéros des obligations entièrement nominatives, portant le préfixe C10-N-, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros:

003	5 000 \$;	007	5 000 \$;	011	5 000 \$;
016	5 000 \$;	020	5 000 \$;	024	5 000 \$;
028	5 000 \$;	032	5 000 \$;	037	5 000 \$;
041	5 000 \$;	045	5 000 \$;	049	5 000 \$;
053	5 000 \$;	058	5 000 \$;	064	5 000 \$;
065	5 000 \$;	066	5 000 \$;	067	5 000 \$;
068	5 000 \$;	069	5 000 \$;	070	5 000 \$;
071	5 000 \$;	072	5 000 \$;	073	5 000 \$;
074	5 000 \$;	075	5 000 \$;	076	5 000 \$;
078	20 000 \$;	079	25 000 \$;	080	25 000 \$;
081	55 000 \$;	083	1 000 \$;	096	5 000 \$;
100	5 000 \$;	103	3 000 \$;	111	5 000 \$;
112	5 000 \$;	113	5 000 \$;	114	5 000 \$;
116	5 000 \$;	117	20 000 \$;	118	5 000 \$;
119	5 000 \$;	125	5 000 \$;		

Une copie de cet avis de rachat a été envoyée par la poste aux détenteurs d'obligations entièrement nominatives ou d'obligations à coupons immatriculées quant au principal seulement qui sont rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 17 juin 1987 et seront payées en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada de la Banque Nationale du Canada, La Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque de Montréal, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 17 juin 1987. L'intérêt dû le 17 juin 1987 sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Les obligations représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement seront émises sans frais. Les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations identifiées dans cet avis comme rachetées cessera de courir le et après le 17 juin 1987.

Montréal, le 1^{er} mai 1987

Conseil scolaire de l'île de Montréal
Le coordonnateur du financement et de la dette,
51009 DENIS TOURANGEAU, C.A.

Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie

Avis est, par les présentes, donné que Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie, compagnie mutuelle d'assurance-vie créée par fusion en vertu des dispositions de l'article 90 de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, ayant son principal établissement en la ville de Montréal, province de Québec, fera une demande au Parlement du Canada, lors de la présente session ou lors d'une des deux sessions suivant immédiatement la présente session, pour l'adoption d'une loi privée l'autorisant à demander la continuation de son existence en une compagnie d'assurance en vertu des lois de la province de Québec.

Montréal, le 27 avril 1987

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest
bureau 2400
Montréal, QC
H3B 4L8

Les procureurs de la pétitionnaire,
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS &
BOURQUE
50809-18-4

Municipalité de Cap-Saint-Ignace

Le Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace a adopté, le 23 avril 1987, le Règlement 243, abrogeant le Règlement 179, adopté le 4 juillet 1977, et intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », ledit règlement entre-

ra en vigueur le quinzième jour de la publication du présent avis.

Cap-Saint-Ignace, le 28 avril 1987

50943

Le secrétaire-trésorier,
DONALD BERNIER

Succession Alain Côté

Avis public est, par les présentes, donné que dame Hélène Grenier, demeurant à Fleurimont, 1481, rue Aéroport, épouse de M. Gaston Poulin, a, en sa qualité de tutrice à ses petits enfants mineurs, Stéphan Côté, Carl Côté et Cathy Côté, enfants de M. Alain Côté, en son vivant cultivateur, demeurant à Stoke, 168, rang Cinq Ouest, décédé le trois mars dernier (1987), sans laisser de testament, et conformément à l'autorisation à elle donnée sur avis du conseil de famille tenu le seize mars 1987 et homologué par la Cour supérieure du district Saint-François, le treize avril 1987 (dossier numéro 450-14-000127-876), accepté la succession dudit M. Alain Côté, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Conrad Lizée, notaire, 25, rue Wellington Nord, local 708, Sherbrooke, le quinze avril 1987, enregistré à Richmond, le vingt et un avril 1987, sous le numéro 159970.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Conrad Lizée, et peut-être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, la tutrice paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Sherbrooke, le 23 avril 1987

51010

Le procureur,
CONRAD LIZÉE

Succession Marc del Vecchio

Prenez avis que Henriette Marcil, Micheline, Pierre, Jacques, Jean del Vecchio ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession du Dr Marc del Vecchio, par actes reçus devant Micheline del Vecchio, notaire au 10897, rue Tanguay, Montréal, province de Québec, H3L 3H3, le cinq juin mil neuf cent quatre-vingt-six et le quinze et le dix-neuf avril mil neuf cent quatre-vingt-sept, et par acte reçu devant Serge Filiatrault, notaire au 9083, boulevard Saint-Michel, Montréal, H1Z 3G6, le vingt avril mil neuf cent quatre-vingt-sept, et enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal, le

vingt-huit avril mil neuf cent quatre-vingt-sept, sous les numéros 3860495, 3860496, 3860497 et 3860498.

Montréal, le 28 avril 1987

Le procureur,

51011

MICHELINE DEL VECCHIO, *notaire*

Succession Florian Bolduc

Avis est, par les présentes, donné que madame Denise Beauseigle, gardienne d'enfants, domiciliée et résidant au 1680, boulevard Saint-Dominique, Roberval, district de Roberval, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de son époux, feu Florian Bolduc, aux termes d'un acte reçu, le 18 mars 1987, devant Estelle Girard, notaire, 773, boulevard Saint-Joseph, local 202, Roberval, G8H 2L4, tél.: 275-3921, et dont copie dudit acte et d'acceptation, sous bénéfice d'inventaire, a été enregistrée à Roberval, au bureau de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest, le 20 mars 1987, sous le no 232206.

Roberval, le 6 avril 1987

Le procureur,

50989

ESTELLE GIRARD, *notaire*

Succession Léonil Rousseau

Avis est, par les présentes, donné que Violette Nadeau, domiciliée au 395, rue des Érables, Laurier-Station, agissant en sa qualité de tutrice aux biens du mineur Yanick Rousseau, dûment autorisée à agir aux termes d'un jugement de la Cour supérieure du district de Québec, rendu le 23 février 1987, dossier numéro 200-14-000102-878; étant le seul héritier de feu Léonil Rousseau, en son vivant entrepreneur, domicilié au 107, rue Principale, Saint-Flavien, où il est décédé, le 12 novembre 1986, sans laisser de testament, laquelle a accepté en sa qualité susdite pour ledit mineur la succession dudit Léonil Rousseau, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte notarié passé devant Martin Mercier notaire, 97, rue Principale, Saint-Flavien, G0S 2M0, daté du 24 mars 1987, et enregistré à Sainte-Croix, le 26 mars 1987, sous le numéro 161611.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire susmentionné et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire dûment représenté paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Flavien, le 29 avril 1987

Le procureur,

50976

MARTIN MERCIER, *notaire*

Succession Roland Boutin

Avis est, par la présente, donné que dame Denise T. Boutin, en qualité de tutrice à son enfant mineur Éric Boutin, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Roland Boutin, en son vivant contremaître et domicilié au 2871, rue Loti, quartier Les Saules, QC, lequel est décédé, le 27 novembre 1986. Cette acceptation a été faite suivant acte passé devant Ysa Brochu, notaire, 2740, boulevard Masson, Les Saules, QC, G1P 1J6, le 18 mars 1987, et dont copie a été enregistrée à la division de Québec, le 25 mars 1987, sous le numéro 1224273.

Un inventaire des biens du défunt peut être consulté au bureau de la notaire soussignée.

Après les délais requis, les bénéficiaires paieront les créanciers, s'il y a lieu.

Québec, le 28 avril 1987

Le procureur,

50962

YSA BROCHU, *notaire*

Ville d'Acton-Vale

Rachat d'obligations

Avis est, par les présentes, donné que la ville d'Acton-Vale, rachètera, le 1^{er} juillet 1987, tel que prévu dans les procédures originales, un montant de 11 000 \$ daté du 1^{er} juillet 1969.

Suite à ce tirage au sort, les obligations portant les numéros suivants seront rachetées le 1^{er} juillet 1987.

Dénomination de 1 000 \$:

M-123, M-124, M-126, M-131, M-132, M-133, M-135, M-137, M-139, M-143 et M-144.

Les obligations ainsi rachetées devront être présentées pour paiement aux endroits y mentionnés et cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} juillet 1987.

Acton-Vale, le 29 avril 1987

Le secrétaire-trésorier,
FERNAND MÉNARD

1025, rue Boulay
Case postale 640
Acton-Vale, QC
J0H 1A0
Tél.: 546-2703, code 514

50978

Ville d'Alma*Rachat d'obligations*

Prenez avis que, conformément aux procédures adoptées, la ville d'Alma rachètera, le 1^{er} juillet 1987, un montant de 28 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} juillet 1989 de son émission d'obligations originale de 506 000 \$, datée du 1^{er} juillet 1969 et portant un taux d'intérêt de 8½ % l'an payable semi-annuellement les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants pour des dénominations respectives de 1 000 \$:

313, 314, 316, 319, 320, 322, 323, 324, 327, 333, 343, 345, 346, 361, 365, 373, 375, 378, 381, 400, 422, 423, 430, 445, 446, 452, 462, 468 et 492.

Ces obligations sont toutes enregistrées « au porteur » et cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} juillet 1987 et devront être présentées pour remboursement.

Alma, le 27 avril 1987

Ville d'Alma
Le greffier,
RAYMOND FORTIN

50944

Sainte-Foy, le 24 avril 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

112

Catherine Lazoni Daly

Par le certificat numéro 87-192 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Catherine Morahan, née le 2 janvier 1963, en celui de Catherine Lazoni Daly.

Sainte-Foy, le 29 avril 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

112

Deborah Shane Kelley

Par le certificat numéro 87-174 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Deborah Matt, née le 22 octobre 1953, en celui de Deborah Shane Kelley.

Sainte-Foy, le 24 avril 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

112

Florabelle Clarisse Claire Meunier

Par le certificat numéro 87-191 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Florabelle Clarisse Meunier, née le 23 mars 1924, en celui de Florabelle Clarisse Claire Meunier.

Sainte-Foy, le 29 avril 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

112

Jackie Joseph Brisebois

Par le certificat numéro 87-185 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jackie Joseph Dorzek, né le 12 octobre 1962, en celui de Jackie Joseph Brisebois.

Sainte-Foy, le 29 avril 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

112

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés**Alex Lybanon**

Par le certificat numéro 87-173 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Israel Lybanon, né le 15 janvier 1929, en celui de Alex Lybanon.

Jean Marc Laurent Larouche

Par le certificat numéro 87-190 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jean Marc Laurin Larouche, né 31 décembre 1945, en celui de Jean Marc Laurent Larouche.

Sainte-Foy, le 29 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Bertin Claude Ricard

Par le certificat numéro 87-183 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Bertin Claude Thiffault, né le 28 décembre 1958, en celui de Joseph Bertin Claude Ricard.

Sainte-Foy, le 29 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Édouard Nepton

Par le certificat numéro 87-179 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Édouard, né le 3 février 1896, en celui de Joseph Édouard Nepton.

Sainte-Foy, le 24 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Georges Gilles Saint-Amant

Par le certificat numéro 87-177 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Georges Gilles St-Amant, né le 11 avril 1947, en celui de Joseph Georges Gilles Saint-Amant.

Sainte-Foy, le 24 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Paul Émile Didyme Côté

Par le certificat numéro 87-182 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Joseph Pierre Émile Didyme Côté, né le 30 décembre 1927, en celui de Joseph Paul Émile Didyme Côté.

Sainte-Foy, le 29 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Pitre Rosaire Desgagné

Par le certificat numéro 87-176 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Pitre Rosario Desgagné, né le 20 avril 1927, en celui de Joseph Pitre Rosaire Desgagné.

Sainte-Foy, le 24 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Raymond Serge Léonard

Par le certificat numéro 87-187 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Raymond Yves Léonard, né le 29 mai 1967, en celui de Joseph Raymond Serge Léonard.

Sainte-Foy, le 29 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Adriène Sylvie Bourassa

Par le certificat numéro 87-186 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Adriène Sylvie Careau, née le 3 juin 1968, en celui de Marie Adriène Sylvie Bourassa.

Sainte-Foy, le 29 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Claire Diane Coupal

Par le certificat numéro 87-189 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Diane Périgny, née le 7 août 1949, en celui de Marie Claire Diane Coupal.

Sainte-Foy, le 29 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Elphégina Ginette Allaire

Par le certificat numéro 87-184 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Elphégina Allaire, née le 19 avril 1933, en celui de Marie Elphégina Ginette Allaire.

Sainte-Foy, le 29 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Francine Hélaine Sinclair

Par le certificat numéro 87-172 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Francine Hélène Sinclair, née le 13 juillet 1953, en celui de Marie Francine Hélaine Sinclair.

Sainte-Foy, le 24 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Luce Levesque

Par le certificat numéro 87-175 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mary Lucille Leblanc, née le 30 novembre 1946, en celui de Marie Luce Levesque.

Sainte-Foy, le 24 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Marthe Forest

Par le certificat numéro 87-188 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mair Marthe Bacon, née le 14 septembre 1960, en celui de Marie Marthe Forest.

Sainte-Foy, le 29 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Mériilda Édith Daisy Dupuis

Par le certificat numéro 87-180 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Mériilda Édith Dupuis, née le 4 septembre 1938, en celui de Marie Mériilda Édith Daisy Dupuis.

Sainte-Foy, le 24 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marielle Mary Ann Olivier

Par le certificat numéro 87-181 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Marielle Bernadette Jeannine Poissant, née le 5 novembre 1938, en celui de Marielle Mary Ann Olivier.

Sainte-Foy, le 29 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Seymour Kaye

Par le certificat numéro 87-178 du 16 avril 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Seymour Krochmalnek, né le 11 novembre 1958, en celui de Seymour Kaye.

Sainte-Foy, le 24 avril 1987

112 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes

Abraham Harry Rosenberg

Prenez avis que Abraham Harry Rosenbert, domicilié au 6655, Mackle, appartement 604, chemin Côte-Saint-Luc, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Harold Trevick.

Montréal, le 20 avril 1987

50915-20-2

Le procureur du requérant,
DANIEL I. TREVICK, avocat

Allason Gallant

Prenez avis que Allason Gallant, domicilié à Pointe-à-la-Garde, Bonaventure, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alain Gallant.

Pointe-à-la-Garde, le 20 avril 1987

50848-19-2

Le requérant,
ALLASON GALLANT

André Larose

Prenez avis que André Larose, domicilié au 476, 2^e Avenue, Deux-Montagnes, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de David Pepin.

Montréal, le 15 avril 1987

50849-19-2

Le procureur du requérant,
ME JOCELYNE SAINT-LAURENT

Annette Nantel

Prenez avis que Annette Nantel, domiciliée au 2095, chemin Côte-Vertu, appartement 208, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Chantal Legault.

Montréal, le 8 avril 1987

50850-19-2

Le procureur de la requérante,
RAYMOND BERNIER, *avocat*

Bartholomew Fair

Prenez avis que Bartholomew Fair, domicilié au 200, rue De Gaspé, appartement 716, Île-des-Soeurs, Verdun, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Hamel.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 12 février 1987

50893-19-2

Les procureurs du requérant,
LANGLOIS, TRUDEAU, TOURIGNY

Carole Roy alias Caroline Roy

Prenez avis que Carole Roy alias Caroline Roy, domiciliée au 767, rue Turcotte, Saint-Jean-sur-Richelieu, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Caroline Roy.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 avril 1987

50932-20-2

Les procureurs de la requérante,
GASTON, BOULERICE, SCOTT &
ROBILLARD, *avocats*

Daniel Soucy

Prenez avis que Daniel Soucy, domicilié au 6256, rue Gérin-Lajoie, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Daniel Lajoie.

Montréal, le 23 avril 1987

50869-19-2

Les procureurs du requérant,
BÉLANGER, PHILIBERT, LÉGER, TODARO
ROBERGE, *avocats*

Fernande Courchesne

Prenez avis que Fernande Courchesne, domiciliée au 324, boulevard Samson, appartement 2, Sainte-Dorothée, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Chantal Courchesne.

Laval, le 27 avril 1987

50894-19-2

La requérante,
FERNANDE COURCHESNE

Georges André Chibon

Prenez avis que Georges André Chibon, domicilié au 657, Frost Village, Waterloo, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Georges André Quibon.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont Gisèle Grenier Chibon, épouse du requérant et leur enfants mineurs non émancipés Éric et Karine Chibon, tous trois domiciliés à la même adresse que le requérant.

Waterloo, le 6 avril 1987

50926-20-2 *Le procureur du requérant,*
DENIS BOILEAU, *avocat*

Gerlando Riolo

Prenez avis que Gerlando Riolo, domicilié au 3349, rue Foucher, appartement 2, Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gerlando Diego Bruno Riolo.

Trois-Rivières, le 23 avril 1987

50871-19-2 *Les procureurs du requérant,*
DESSUREAULT, TROTTIER &
VIGEANT, *avocats*

Ginette Bellerive

Prenez avis que Ginette Bellerive, domiciliée au 215, 128^e Rue, Shawinigan-Sud, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gynet Bellerive.

Shawinigan-Sud, le 4 mai 1987

51000-20-2 *La requérante,*
GINETTE BELLERIVE

Guylaine Larose

Prenez avis que Guylaine Larose, domiciliée au 131, rue Lalande, Sainte-Thérèse, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Guylaine Pepin.

Montréal, le 15 avril 1987

50851-19-2 *Le procureur de la requérante,*
ME JOCELYNE SAINT-LAURENT

Hélène Bourret

Prenez avis que Hélène Bourret, domiciliée au 13, rue Saint-Édouard, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hélène Tremblay.

Lévis, le 16 mars 1987

50847-19-2 *Les procureurs de la requérante,*
LES AVOCATS SAVARD & ASS.

Jean-Louis Boissonneault

Prenez avis que Jean-Louis Boissonneault, domicilié au 1289, rue Providence, Fleurimont, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Guy Boissonneault.

Fleurimont, le 24 avril 1987

50895-19-2 *Le procureur du requérant,*
FLORIANNE PERRAS, *notaire*

Joanne Leduc

Prenez avis que Joanne Leduc, domiciliée au 6954, 16^e Avenue, appartement 21, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Danièle Leduc.

Montréal, le 18 mars 1987

51001-20-2 *Les procureurs de la requérante,*
TOULET, BUSHEY, TURGEON &
BLACKBURN *avocats*

Josée Larose

Prenez avis que Josée Larose, domiciliée au 366, boulevard Dagenais, appartement 2, Fabreville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Pepin.

Montréal, le 15 avril 1987

50852-19-2 *Le procureur de la requérante,*
ME JOCELYNE SAINT-LAURENT

Joseph Antoine Juanito Bégin

Prenez avis que Joseph Antoine Juanito Bégin, domicilié au 1689, avenue Lozère, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Antoine Jean Bégin.

Charlesbourg, le 5 mai 1987

51002-20-2 *Le requérant,*
JOSEPH ANTOINE JUANITO BÉGIN

Joseph Cléophas Zotique Garneau

Prenez avis que Joseph Cléophas Zotique Garneau, domicilié au 3519, rue Loyola, appartement 1, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Cléophas Zotique Gaston Garneau.

Québec, le 25 avril 1987

Le requérant,

50872-19-2 JOSEPH CLÉOPHAS ZOTIQUE GARNEAU

Joseph Hubert Mozart St-Amour

Prenez avis que Joseph Hubert Mozart St-Amour, domicilié au 8432, rue Lévrard, Saint-Léonard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de George St-Amour.

Montréal, le 17 mars 1987

Le procureur du requérant,
GIOVANNI BRUNO

50896-19-2

Joseph Maurice Guy Pétrin

Prenez avis que Joseph Maurice Guy Pétrin, domicilié au 55, 15^e Avenue, Drummondville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Maurice Guy Grondin.

Drummondville, le 16 avril 1987

Les procureurs du requérant,
50853-19-2 LEDUC, MARTIN, BERGERON ET TESSIER

Joseph Paul Stéphane Dostie

Prenez avis que Joseph Paul Stéphane Dostie, domicilié au 1210, rue Forest, Chomedey, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphane Carse Dosti.

Laval, le 2 avril 1987

Les procureurs du requérant,
50854-19-2 CARON, SAUVÉ, HÉBERT

Joseph Vizi

Prenez avis que Joseph Vizi, domicilié au 207, rue Bernard, Châteauguay, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Vizi.

Châteauguay, le 10 avril 1987

Les procureurs du requérant,
DROUIN & ROBERT avocats

51003-20-2

Laurine L. Laplante

Prenez avis que Laurine L. Laplante, domiciliée au 115, de l'Étoile, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lorraine L. Laplante.

Laval, le 10 avril 1987

La requérante,
LAURINE L. LAPLANTE

50970-20-2

Lina Vidak

Prenez avis que Lina Vidak, domiciliée au 22, rue Bocage, Gatineau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lina Charbonneau.

Gatineau, le 16 avril 1987

Les procureurs de la requérante,
BABIN, DUPONT & FORTIN

50897-19-2

Lionel Duguay

Prenez avis que Lionel Duguay, domicilié au 5030, rue Paisley, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lionel Daniel Duguay.

Montréal, le 24 avril 1987

Le requérant,
LIONEL DUGUAY

50927-20-2

Lucie Gallienne

Prenez avis que Lucie Gallienne, domiciliée au 340, rang Saint-Charles, La Malbaie, s'adressera au ministre

de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lucie Labonté.

Québec, le 24 avril 1987

Les procureurs de la requérante,
GOSSELIN, GAUMOND &
Associés, avocats

51004-20-2

Lucienne Mariette Fauchon

Prenez avis que Lucienne Mariette Fauchon, domiciliée au 18, rue Valérie, Kirkland, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Luce Fauchon.

Montréal, le 23 avril 1987

Le procureur de la requérante,
CLAUDE BEAUREGARD, notaire

50898-19-2

Marie Berthe Diane Carole Guilbert

Prenez avis que Marie Berthe Diane Carole Guilbert, domiciliée au 134, rue L'Alsace, Saint-Lambert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Berthe Diane Caroline Guilbert.

Longueuil, le 7 avril 1987

Le procureur de la requérante,
LIETTE PINEAULT, avocate

50973-20-2

Marie Carole Danny Guillemette

Prenez avis que Marie Carole Danny Guillemette, domiciliée au 148, rue Châteaudun, Cap-de-la-Madeleine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Carole Danie Guillemette.

Trois-Rivières, le 13 avril 1987

Les procureurs de la requérante,
HARDY, VIGEANT, et al.

50899-19-2

Marie Denise Brazeau

Prenez avis que Marie Denise Brazeau, domiciliée à Louvicourt, Abitibi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de chan-

ger son nom en celui de Marie Denise Thérèse Brazeau.

Val-d'Or, le 27 avril 1987

Le procureur de la requérante,
NICOLE KIROUAC, avocate

51005-20-2

Marie Gertrude

Prenez avis que Marie Gertrude, domiciliée au 3425, boulevard des Trinitaires, appartement 6, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Gertrude Normand.

Montréal, le 16 mars 1987

Les procureurs de la requérante,
GOULET, ST-PIERRE &
THERRIEN avocats

50873-19-2

Marie Joanne Anonyme

Prenez avis que Marie Joanne Anonyme, domiciliée au 206, rue de Rouville, Beloeil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Joanne Lemenn.

Montréal, le 14 janvier 1987

Le procureur de la requérante,
LINDA DESPOTS

50928-20-2

Marie Lucienne Judith Picard

Prenez avis que Marie Lucienne Judith Picard, domiciliée au 2241, avenue Deblois, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lucienne Judith Émilienne Picard.

Beauport, le 23 avril 1987

La requérante,
MARIE LUCIENNE JUDITH PICARD

50855-19-2

Marie Mériilda Hilda Royer

Prenez avis que Marie Mériilda Hilda Royer, domiciliée au 2715, chemin Sainte-Foy, appartement 305, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir

un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ella Royer.

Québec, le 14 avril 1987

Les procureurs de la requérante,
50856-19-2 BERNATCHEZ, GILBERT & ASSOCIÉS

Marie Patricia Lynda Tancrède

Prenez avis que Marie Patricia Lynda Tancrède, domiciliée au 4384, boulevard Père-Lelièvre, Les Saules, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Patricia Lynda Moreau.

Les Saules, le 30 avril 1987

La requérante,
50974-20-2 MARIE PATRICIA LYNDY TANCREDÉ

Marie Thérèse Lise Parent

Prenez avis que Marie Thérèse Lise Parent, domiciliée et résidant à Bellecombe, Rouyn-Noranda, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Thérèse Lise Dionne.

Rouyn-Noranda, le 6 avril 1987

Les procureurs de la requérante,
50870-19-2 LEMAY, LEMOINE, LAROCHE,
MCLEAN, *avocats*

Marlene Erika Dyck

Prenez avis que Marlene Erika Dyck, domiciliée au 242, boulevard Saint-Joseph Ouest, appartement 8, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marlene Erika Abrams.

Montréal, le 2 avril 1987

Les procureurs de la requérante,
50971-20-2 MELANÇON, MARCEAU, GRENIER &
SCIORTINO, *avocats*

Mary Grace Ginette Wabie

Prenez avis que Mary Grace Ginette Wabie, domiciliée à route 101, Notre-Dame-du-Nord, Témiscamingue, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mary Grace Janet Wabie.

Ville-Marie, le 27 mars 1987

Le procureur de la requérante,
50929-20-2 BENOIT DROLET, *notaire*

Maurice Halley

Prenez avis que Maurice Halley, domicilié au 99, 6^e Rue, Laval-des-Rapides, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maurice Hallé.

Laval, le 13 avril 1987

Le requérant,
50972-20-2 MAURICE HALLEY

Michel Elzerei

Prenez avis que Michel Elzerei, domicilié au 1422, rue Raimbault, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michel Zerey.

Saint-Laurent, le 26 avril 1987

Le requérant,
50930-20-2 MICHEL ELZEREI

Monique Mongrain

Prenez avis que Monique Mongrain, domiciliée au 402, Front, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Monic Mongrain.

Longueuil, le 8 avril 1987

Les procureurs de la requérante,
50933-20-2 BRASSARD & ROY, *avocats*

Nadyne Larose

Prenez avis que Nadyne Larose, domiciliée au 476, 2^e Avenue, Deux-Montagnes, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nadyne Pepin.

Montréal, le 15 avril 1987

50857-19-2 *Le procureur de la requérante,*
ME JOCELYNE SAINT-LAURENT

Richère Eugénie Talbot

Prenez avis que Richère Eugénie Talbot, domiciliée au 8993, 24^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacqueline Talbot.

Montréal, le 27 mars 1987

51007-20-2 *Le procureur de la requérante,*
JEAN LEWIS, *avocat*

Obéline Lévesque Tremblay

Prenez avis que Obéline Lévesque Tremblay, domiciliée au 6130, rue Halmilton, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Hélène Lévesque Tremblay.

Montréal, le 6 avril 1987

50975-20-2 *Les procureurs de la requérante,*
RIOPEL, GAGNON & ASSOCIÉS, *avocats*

Thomas Ronald Hallam Street

Prenez avis que Thomas Ronald Hallam Street, domicilié au 5138, avenue de l'Esplanade, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Thomas Long.

Montréal, le 31 mars 1987

50934-20-2 *Les procureurs du requérant,*
PINKER, REIMANN & ASSOCIÉS, *avocats*

Pasquale Pietrodarchi

Prenez avis que Pasquale Pietrodarchi, domicilié au 1439, rue Verdier, LaSalle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pascal Jean-Marie Pietrodarchi.

Laval, le 22 avril 1987

51006-20-2 *Les procureurs du requérant,*
ROY, WINGENDER, LAPLANTE, *avocats*

Ralph Afilalo

Prenez avis que Ralph Afilalo, domicilié au 268, croissant Arque, Shawville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Raphaël Afilalo.

Shawville, le 27 avril 1987

50931-20-2 *Le requérant,*
RALPH AFILALO

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002403-873

L LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ARLETTE DEOSLAS, domiciliée au 5135-A, rue Rimbaud, Saint-Léonard, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Arlette Deoslas, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002395-871

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CLARKE THOMAS, domicilié au 7922, boulevard Robert, LaSalle, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Clarke Thomas, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-005653-862

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CLINTON FERGUSON, domicilié au 5190, rue Fabre, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Clinton Ferguson, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002371-872

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la

province, demandeur, contre CYNTHIA SHARPE, domiciliée au 257, chemin Milton, Beaconsfield, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Cynthia Sharpe, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002389-874

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DANIEL DUBÉ, domicilié au 3605, rue Saint-Urbain, appartement 307, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Daniel Dubé, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002409-870

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DAVID BATA, domicilié au 3935, avenue Laval, appartement 2, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à David Bata, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002373-878

LÉ PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DAVID CROSS, domicilié au 4353, rue Saint-Hubert, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à David Cross, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002402-875

LÉ PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DENISE LARY, domiciliée au 10907, boulevard Parc-Georges, appartement 1, Montréal-Nord, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Denise Lary, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002378-877

LÉ PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JACQUELINE METAYER, domiciliée au 11915, rue Allard, appartement 6, Montréal-Nord, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Jacqueline Metayer, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002529-875

LÉ PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JASPER JR. TATE, domicilié au 11602, rue Bossuet, Montréal-Nord, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Jasper Jr. Tate, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001796-863

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JOAN RAWCLIFFE, domiciliée au 4444, rue Drolet, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Joan Rawcliffe, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002394-874

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JOHANNE DE CARUFEL, domiciliée au 380, rue Clément, Saint-Justin, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Johanne de Carufel, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002018-879

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la

province, demandeur, contre MARIE-LINE FORTIN, domiciliée au 365, rue Bois-Joli, Pointe-au-Père, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Marie-Line Fortin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002407-874

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MARTINE APOLLON, domiciliée au 93, avenue des Sorbiers, Drummondville, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Martine Apollon, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000678-872

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHAEL SNAPE, domicilié au 1462, rue Guy, appartement 55, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Michael Snape, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001889-874

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre NICOLE NEVEU, domiciliée au 12229, rue James-Morrice, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Nicole Neveu, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002385-872

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PATRICIA BERARD, domiciliée au 1400, rue Goyer, Saint-Bruno, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Patricia Berard, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente

(30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002382-879

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PHILIP JOSEPH, domicilié au 1478, rue Proulx, LaSalle, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Philip Joseph, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001887-878

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RAJAA BERRADA, domiciliée au 86, boulevard de la Concorde, Laval-des-Rapides, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Rajaa Berrada, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002405-878

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre REGAN COOPER, domicilié au 51, rue Saint-Cuthbert, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Regan Cooper, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002404-871

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROBERT MARS, domicilié au 4164, avenue Van Horne, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Robert Mars, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002374-876

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROBERT THÉRIAULT, domicilié au 1223, rue Angoulême, appartement 32, Chicoutimi, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Robert Thériault, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002392-878

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROXANE NADEAU, domiciliée au 1041, rue Marie-Anne Est, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Roxane Nadeau, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002396-879

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SHARON CLAYTON, domicilié au 5211, avenue Borden, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Sharon Clayton, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000793-879

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SYLVAIN GUILBAULT, domicilié au 167, rue Cavanaugh, Maniwaki, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Sylvain Guilbault, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002387-878

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SYLVIE HAMMON, domiciliée au 406, avenue Copernic, appartement 9, Laval-des-Rapides, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Sylvie Hammon, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000619-876

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre YACINE MBAYE, domiciliée au 1650, boulevard de Maisonneuve, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Yacine Mbaye, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 30 avril 1987

112

Le greffier adjoint,
JEAN-CLAUDE BLOUIN

Compagnies (Partie I) — Loi sur les

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1504-6824 R. BONAMI ET F. CHARBONNEAU INC.	1976 08 19	1987 04 15	de la dénomination sociale: ROGER BONAMI ET FILS INC.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

111

Lettres patentes supplémentaires - Avis de conversion (Article 17)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires, convertissant en compagnie régie par la partie I, à la corporation suivante:

Ancienne dénomination sociale	Siège social	Date de conversion
1361-1058 DOMAINE DU CRATÈRE INC.	Cap-de-la-Madeleine	1987 04 15

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

111

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les**Délivrance d'un certificat de constitution**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2431-7331 2431-7331 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Québec
2431-7349 2431-7349 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Québec
2431-7356 2431-7356 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Québec
2431-7364 2431-7364 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Roberval
2431-7372 2431-7372 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Québec
2431-8883 2431-8883 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Québec
2431-8958 2431-8958 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Québec
2431-8990 2431-8990 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Saint-François
2431-9220 2431-9220 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Rimouski
2431-9725 2431-9725 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Chicoutimi
2431-9733 2431-9733 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Chicoutimi
2431-9741 2431-9741 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Chicoutimi
2431-9758 2431-9758 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Chicoutimi
2431-9766 2431-9766 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Baie-Comeau
2431-9774 2431-9774 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Laval
2431-9790 2431-9790 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2431-9857 2431-9857 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Beauce
2431-9899 2431-9899 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Saint-François
2431-9931 2431-9931 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Québec
2524-2470 2524-2470 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Terrebonne
2524-2488 2524-2488 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Terrebonne
2524-2496 2524-2496 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Terrebonne
2524-2546 2524-2546 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Terrebonne
2524-2553 2524-2553 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Joliette
2524-2595 2524-2595 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Saint-François
2524-2769 2524-2769 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Longueuil
2524-2777 2524-2777 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Montréal
2524-2827 2524-2827 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Montréal
2524-2934 2524-2934 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Alma
2524-2942 2524-2942 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Alma
2524-2959 2524-2959 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Alma
2524-2967 2524-2967 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Alma
2524-2991 2524-2991 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Bedford
2524-3007 2524-3007 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-3015 2524-3015 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-3031 2524-3031 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Longueuil
2524-3064 2524-3064 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Montréal
2524-3080 2524-3080 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Longueuil
2524-3130 2524-3130 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Joliette
2524-3163 2524-3163 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Montréal
2524-3213 2524-3213 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Montréal
2524-3445 2524-3445 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3452 2524-3452 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Terrebonne
2524-3460 2524-3460 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Terrebonne
2524-3478 2524-3478 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3486 2524-3486 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3510 2524-3510 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Terrebonne
2524-3528 2524-3528 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Terrebonne
2524-3536 2524-3536 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Bedford
2524-3544 2524-3544 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Beauharnois
2524-3569 2524-3569 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Saint-François
2524-3577 2524-3577 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Iberville
2524-3585 2524-3585 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Laval
2524-3601 2524-3601 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-3619 2524-3619 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3627 2524-3627 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3668 2524-3668 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3684 2524-3684 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Longueuil
2524-3718 2524-3718 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3734 2524-3734 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Labelle
2524-3742 2524-3742 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3759 2524-3759 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3767 2524-3767 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Longueuil
2524-3825 2524-3825 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Terrebonne
2524-3866 2524-3866 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Labelle
2524-3890 2524-3890 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Saint-Hyacinthe
2524-3908 2524-3908 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Laval
2524-3916 2524-3916 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Laval
2524-3924 2524-3924 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Laval
2524-3932 2524-3932 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-3940 2524-3940 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-3957 2524-3957 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Longueuil
2524-4088 2524-4088 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-4112 2524-4112 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Saint-François
2524-4146 2524-4146 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Terrebonne
2524-4195 2524-4195 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Saint-François
2524-4237 2524-4237 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Longueuil
2524-4245 2524-4245 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Joliette
2524-4278 2524-4278 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Terrebonne
2524-4302 2524-4302 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4328 2524-4328 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4336 2524-4336 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4369 2524-4369 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Joliette
2524-4427 2524-4427 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4435 2524-4435 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Laval
2524-4450 2524-4450 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4542 2524-4542 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4559 2524-4559 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4567 2524-4567 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4575 2524-4575 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4583 2524-4583 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4591 2524-4591 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-4609 2524-4609 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4617 2524-4617 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4625 2524-4625 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4633 2524-4633 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Montréal
2524-4674 2524-4674 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Terrebonne
2524-4690 2524-4690 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Saint-François
2524-4708 2524-4708 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Laval
2524-4732 2524-4732 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Terrebonne
2524-4765 2524-4765 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4831 2524-4831 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4856 2524-4856 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4898 2524-4898 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4906 2524-4906 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4914 2524-4914 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Beauharnois
2524-4955 2524-4955 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4963 2524-4963 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4971 2524-4971 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4989 2524-4989 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4997 2524-4997 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-5010 2524-5010 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Longueuil
2524-5028 2524-5028 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Hull
2524-5036 2524-5036 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5085 2524-5085 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Terrebonne
2524-5093 2524-5093 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Longueuil
2524-5135 2524-5135 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Québec
2524-5150 2524-5150 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5176 2524-5176 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Joliette
2524-5184 2524-5184 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5325 2524-5325 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Laval
2524-5341 2524-5341 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Chicoutimi
2524-5374 2524-5374 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Laval
2524-5424 2524-5424 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5432 2524-5432 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5457 2524-5457 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5465 2524-5465 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Joliette
2524-5549 2524-5549 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Joliette
2524-5556 2524-5556 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Charlevoix
2524-5622 2524-5622 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-5663 2524-5663 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Longueuil
2524-5671 2524-5671 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Terrebonne
2524-5713 2524-5713 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Montréal
2524-5788 2524-5788 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Montréal
2524-5796 2524-5796 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Abitibi
2524-5812 2524-5812 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Longueuil
2524-5853 2524-5853 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Montréal
2524-5903 2524-5903 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Montréal
2524-5937 2524-5937 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Montréal
2524-5952 2524-5952 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Frontenac
2524-5994 2524-5994 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Montréal
2524-6000 2524-6000 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Terrebonne
2534-0282 2534-0282 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Québec
2534-0290 2534-0290 QUÉBEC INC.	1987 04 07	Drummond
2534-0407 2534-0407 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Québec
2534-0506 2534-0506 QUÉBEC INC.	1987 04 07	Drummond
2534-0514 2534-0514 QUÉBEC INC.	1987 04 07	Drummond
2534-0522 2534-0522 QUÉBEC INC.	1987 04 07	Drummond
2534-0548 2534-0548 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2534-0555 2534-0555 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Saint-François
2534-0571 2534-0571 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Québec
2534-0589 2534-0589 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Saint-Hyacinthe
2534-0597 2534-0597 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Saint-François
2534-0605 2534-0605 QUÉBEC INC.	1987 04 16	Québec
2534-0613 2534-0613 QUÉBEC INC.	1987 04 16	Kamouraska
2534-0621 2534-0621 QUÉBEC INC.	1987 04 16	Alma
2534-0639 2534-0639 QUÉBEC INC.	1987 04 16	Alma
2534-0647 2534-0647 QUÉBEC INC.	1987 04 16	Mingan
2534-0779 2534-0779 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Hull
2534-0944 2534-0944 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Montréal
2534-0951 2534-0951 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Drummond
2534-0969 2534-0969 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Drummond
2534-0977 2534-0977 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Drummond
2534-0985 2534-0985 QUÉBEC INC.	1987 04 10	Montréal
2534-1009 2534-1009 QUÉBEC INC.	1987 04 13	Terrebonne
2534-1017 2534-1017 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Baie-Comeau
2534-1025 2534-1025 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Baie-Comeau
2534-1033 2534-1033 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2534-1041 2534-1041 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Beauharnois
2534-1116 2534-1116 QUÉBEC INC.	1987 05 01	Québec
2534-1124 2534-1124 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Québec
2534-1355 2534-1355 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Alma
2534-1363 2534-1363 QUÉBEC INC.	1987 04 14	Chicoutimi
2534-1421 2534-1421 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Iberville
2534-1439 2534-1439 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Trois-Rivières
2534-1447 2534-1447 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Beauharnois
2534-1520 2534-1520 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Montréal
2524-2785 ACIER J.R. INC.	1987 04 09	Laval
2534-0373 AÉRO COURT INC.	1987 04 09	Iberville
2524-5416 AGENCES COMMERCIALES DU GOLFE D'ARABIE INC. <i>ARABIA GULF COMMERCIAL AGENCIES</i> INC.	1987 04 14	Montréal
2524-3494 ALEX WEINSTEIN INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3809 ALIMENTATION ROBERT DUPUIS INC.	1987 04 10	Montréal
2524-5291 ALIMENTATION R. DUPONT INC.	1987 04 14	Montréal
2524-3379 ALIMENTS PUTTERS INC. <i>PUTTERS FOOD PRODUCTS INC.</i>	1987 04 09	Terrebonne
2524-2710 ALLAIRE & ROBERT INC.	1987 04 08	Saint-Hyacinthe
2534-0787 LES AMBULANCES LAURENTIDES INC.	1987 04 10	Labelle

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-4716 ANDRÉ LESCARBEAU SPÉCIALISTE EN DRAWBACK INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5531 LES APPLICATIONS DE SYSTÈMES G.S. LTÉE <i>G.S. SYSTEMS APPLICATION LTD.</i>	1987 04 15	Montréal
2524-3197 ARCTIA INC.	1987 04 09	Beauharnois
2534-0381 ARMATURES STRUCTAL LTÉE	1987 04 13	Québec
2431-9964 ASSURANCES MÉTIVIER, ARCHAMBAULT ET ASSOCIÉS LTÉE	1987 04 15	Québec
2524-3361 ATELIER D'ÉBÉNISTERIE LE RADOUBEUR INC.	1987 04 10	Terrebonne
2534-1454 ATELIER FOURNIER DIESEL UNGAVA INC.	1987 04 10	Abitibi
2524-4476 A.M. LOCATION INC.	1987 04 13	Saint-François
2524-5580 BAKI & HANNA ET ASSOCIÉS INC.	1987 04 14	Montréal
2534-0340 BARON JUNIOR T.M. INC.	1987 04 08	Frontenac
2524-4385 LES BÂTIMENTS DE RIMOUSKI INC.	1987 04 13	Rimouski
2431-9816 BEAUMAR ESCompte DRUMMOND INC.	1987 04 08	Frontenac
2524-3882 BEAUVAIS CONSTRUCTION INC.	1987 04 10	Bedford
2524-2835 BEIGNES ET ETC. INC.	1987 04 09	Montréal
2524-6182 BERTHELOT ENTREPRISE ÉLECTRIQUE INC.	1987 04 16	Gaspé
2524-5044 BÉTON DUPRÉ INC.	1987 04 13	Arthabaska
2524-5317 BIJOUTERIE LÉON (1987) INC.	1987 04 14	Montréal
2524-3387 BIJOUTERIE NATIONALE (K & N) INC. <i>NATIONAL JEWELLERY (K & N) INC.</i>	1987 04 09	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-2801 BIJOUX LARA INC.	1987 04 09	Longueuil
2524-4104 BLOC-ACTION DRUMMOND INC.	1987 04 13	Drummond
2524-4252 BOIS DE SCIAGE J.A.L. INC.	1987 04 13	Gaspé
2524-3189 BOIS D'OEUVRE RICH-LIEU INC.	1987 04 09	Richelieu
2534-0993 LES BOIS TRAITÉS WEST ISLAND INC.	1987 04 14	Montréal
2524-3122 BORKI GESTION INC.	1987 04 08	Montréal
2431-7430 BOUTIQUE CHEZ JUSTINE INC.	1987 04 10	Beauce
2524-3346 BOUTIQUE DE SENTEUR «LES DOUCES-AMÈRES» INC.	1987 04 09	Montréal
2534-0761 BOUTIQUE DU PLANCHER INC.	1987 04 10	Rimouski
2534-1074 BOUTIQUE LA FUGUE INC.	1987 04 14	Richelieu
2524-4286 BRAULT & LEROUX CONSTRUCTION INC.	1987 04 13	Joliette
2524-4823 BUREAU D'EXPERTISE ÉNERGÉTIQUE (R&D) INC.	1987 04 14	Laval
2524-5655 LES CAMIONNAGES ALEXGUY LTÉE	1987 04 15	Saint-Hyacinthe
2534-1488 LE CAMPING DU PONT COUVERT (1987) INC.	1987 04 14	Saint-François
2524-3551 CAMPING ÉVASION INC.	1987 04 10	Trois-Rivières
2524-3973 CARROSSERIES B.D.M. INC.	1987 04 10	Gaspé
2524-4054 LES CARROSSERIES GRANDE-ÎLE INC.	1987 04 13	Beauharnois
2524-4187 CARROUSSEL DES FRUITS ET LÉGUMES INC.	1987 04 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-5408 CASINO 4 G INC.	1987 04 14	Laval
2524-3312 CATAX INC.	1987 04 09	Terrebonne
2524-4872 CENTRE DE DISTRIBUTION DURAND & CÔTÉ INC.	1987 04 14	Montréal
2524-2850 CENTRE DE PLOMBERIE M.S.D. INC.	1987 04 09	Longueuil
2534-1280 CENTRE DE PLONGÉE I.M. INC.	1987 04 09	Gaspé
2524-3353 CENTRE DE SOINS ELLE ET LUI INC.	1987 04 08	Terrebonne
2524-5820 CENTRE DENTAIRE PIERRE BOUCHER INC.	1987 04 15	Longueuil
2524-5838 CENTRE DENTAIRE POINTE ST-CHARLES INC.	1987 04 15	Longueuil
2524-4138 CENTRE DU PAVÉ ST-LUC INC.	1987 04 13	Iberville
2534-2528 CENTRE DU PNEU B. LAPOINTE INC.	1987 04 16	Québec
2524-4773 LE CENTRE HÔTELIER DE MAGOG-PHASE IV INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5192 LE CENTRE HÔTELIER DE MAGOG-PHASE IX INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5333 LE CENTRE HÔTELIER DE MAGOG-PHASE V INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4781 LE CENTRE HÔTELIER DE MAGOG-PHASE VI INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4799 LE CENTRE HÔTELIER DE MAGOG-PHASE VII INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4807 LE CENTRE HÔTELIER DE MAGOG-PHASE VIII INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5200 LE CENTRE HÔTELIER DE MAGOG-PHASE X INC.	1987 04 14	Montréal
2431-9691 CENTRE SPORTIF ST-ROBERT INC.	1987 04 10	Richelieu

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-3171 CÉRAMIQUES CRYSTAL INC. CRYSTAL CERAMICS INC.	1987 04 09	Laval
2524-2421 CHAMBLY AUTO ÉLECTRICITÉ INC.	1987 04 08	Saint-Hyacinthe
2524-4443 CHIFFONS INDUSTRIELS J.R. INC. J.R. INDUSTRIAL CHIFFONS INC.	1987 04 13	Montréal
2524-5879 CIMENTIER LÉVESQUE INC.	1987 04 15	Drummond
2524-2876 CLINIQUE DENTAIRE CHRISTINE MARCOUX INC.	1987 04 09	Longueuil
2524-2587 LES CLÔTURES PIERRE DESSUREAULT LTÉE	1987 04 08	Laval
2524-2652 COFFRAGES C.M. INC.	1987 04 08	Trois-Rivières
2534-0365 COMMUNICATIONS DMB INC.	1987 04 06	Roberval
2534-1405 CONSORTIUM RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (CRDI) INC.	1987 04 14	Chicoutimi
2524-3635 CONSTRUCTION DENIS VINCENT INC.	1987 04 10	Laval
2524-1613 CONSTRUCTION GALLANT-MORIN INC.	1987 04 08	Montréal
2524-4922 CONSTRUCTION GLML INC.	1987 04 14	Longueuil
2524-2645 CONSTRUCTION I.P.M. INC.	1987 04 08	Trois-Rivières
2534-0746 CONSTRUCTION P S D INC.	1987 04 10	Longueuil
2524-2728 CONSTRUCTION VENTUSTI INC.	1987 04 08	Montréal
2524-5515 LES CONSTRUCTIONS BRICON LTÉE	1987 04 15	Longueuil
2431-7299 LES CONSTRUCTIONS B.H.N. INC.	1987 04 13	Montmagny
2431-8917 CONSTRUCTIONS FLEURION INC.	1987 04 07	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-5614 LES CONSTRUCTIONS FOISY & FOISY INC.	1987 04 15	Terrebonne
2524-3288 CONSTRUCTIONS G. M. S. INC.	1987 04 09	Saint-Maurice
2524-3783 LES CONSTRUCTIONS H.L.T. INC.	1987 04 10	Saint-François
2524-4658 LES CONSTRUCTIONS JULINOIS INC.	1987 04 14	Longueuil
2524-6042 LES CONSTRUCTIONS RONCAN INC.	1987 04 15	Beauharnois
2534-1058 CONSTRUCTIONS SIMON MORIN INC.	1987 04 15	Québec
2431-9881 LES CONSTRUCTIONS YVRANA INC.	1987 04 13	Beauce
2524-5101 LES CONSULTANTS COPPA INC.	1987 04 14	Longueuil
2524-5382 CONSULTATION G I F INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5499 CONSULTATION LUC DESJARDINS INC.	1987 04 15	Montréal
2524-5507 CONTINENTAL ISOLATION INC.	1987 04 15	Montréal
2524-5770 LE COPAIN DE L'AUTO PIERRE ROBERT INC.	1987 04 15	Terrebonne
2524-5960 COURTIERS P.H.D. INC.	1987 04 15	Québec
2524-5648 COUVREUR M. P. CARMON INC.	1987 04 13	Joliette
2524-5846 COUVREURS WEST PARK INC.	1987 04 15	Beauharnois
2524-4500 LES CRÉATIONS LOISELLE INC.	1987 04 13	Saint-Hyacinthe
2524-5911 LES CRÉATIONS PEDNEAULT INC.	1987 04 15	Terrebonne
2524-5309 C.E.C.R. SOUDURE GÉNÉRALE INC.	1987 04 14	Joliette
2524-3593 C.H.L. ÉLECTRIQUE INC.	1987 04 09	Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-4021 DEK-KOR CÉRAMIQUE K.K. INC.	1987 04 13	Laval
2524-4419 DEMAR CONSTRUCTION INC.	1987 04 13	Joliette
2534-0530 DEMARCOM (RIMOUSKI) INC.	1987 04 13	Québec
2431-9782 DENIS DUPÉRÉ & FILS INC.	1987 04 13	Terrebonne
2524-3841 DENTELLE COMEAU, DUBUC INC.	1987 04 10	Montréal
2534-1348 DÉPANNEUR ÉTOILES INC.	1987 05 01	Québec
2524-3296 DÉPANNEUR MINI CARNAVAL INC.	1987 04 09	Beauharnois
2524-5945 DÉPANNEUR PHARILLON INC.	1987 04 15	Bonaventure
2431-7406 DÉPANNEUR VALLI/375/RES INC.	1987 07 01	Saint-Hyacinthe
2524-4153 DESIGN PAUL E. CAYER INC.	1987 04 13	Montréal
2524-3775 DESMARAIS - DAVID INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3791 DÉVELOPPEMENT K.S. INC. <i>K.S. DEVELOPMENT INC.</i>	1987 04 10	Montréal
2524-5564 DEV.-EC. INC.	1987 04 15	Saint-François
2524-2702 DISTRIBUTION ATIS INC.	1987 04 07	Longueuil
2534-1504 DISTRIBUTION GILLES LÉVESQUE INC.	1987 04 14	Rimouski
2524-4724 DISTRIBUTIONS PIERRE PINEAU INC.	1987 04 14	Longueuil
2534-0217 LES DISTRIBUTIONS P.G.L. INC.	1987 04 10	Québec
2534-0928 ÉCOLE DE PARACHUTISME HORIZON INC.	1987 04 13	Roberval
2524-4120 EDDY THEVENAZ INC.	1987 04 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2431-8925 EGZAKT INC.	1987 04 07	Trois-Rivières
2534-0415 EMBELLISSEMENT PAYSAGER P.L.M. INC.	1987 04 10	Longueuil
2431-9808 LES EMBELLISSEMENTS DU TÉMIS INC.	1987 04 08	Kamouraska
2524-4468 LES ENTREPÔTS CAREX INC. CAREX WAREHOUSES INC.	1987 04 13	Laval
2524-3700 LES ENTREPÔTS INDUSTRIELS E.J.B. INC.	1987 04 10	Saint-François
2524-4096 ENTREPRISE ÉLECTRIQUE RIVE-NORD INC.	1987 04 13	Terrebonne
2524-5739 ENTREPRISE GLORIA ALEXANDER INC.	1987 04 14	Montréal
2524-2538 LES ENTREPRISES ALBOURG INC.	1987 04 08	Chicoutimi
2524-3726 LES ENTREPRISES DE RÉNOVATION DU VOLCAN INC.	1987 04 10	Joliette
2524-4492 LES ENTREPRISES DE VENTILATION C.F.M. INC.	1987 04 13	Terrebonne
2524-2819 LES ENTREPRISES DENIS LABRIE INC.	1987 04 09	Rimouski
2534-1157 LES ENTREPRISES DÉRY, LEBLANC, DORION INC.	1987 04 16	Laval
2534-2296 LES ENTREPRISES D'ENTRETIEN GÉNÉRAL LARUE-SPERANO INC.	1987 04 14	Laval
2524-4666 LES ENTREPRISES EN CONSTRUCTION DÉSORMEAUX ET BIBEAU INC.	1987 04 14	Terrebonne
2524-4484 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES A.C.J.T. INC.	1987 04 13	Rimouski
2524-3999 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES MARC FORTIER INC.	1987 04 10	Abitibi
2524-2611 LES ENTREPRISES ISANAT INC.	1987 04 08	Montréal
2524-2579 LES ENTREPRISES JOSÉ GOMES INC.	1987 04 08	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-4948 LES ENTREPRISES JRL LALIBERTÉ INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5143 LES ENTREPRISES J. F. ROBERT INC.	1987 04 14	Bedford
2524-4930 LES ENTREPRISES K. ET D. RICHARD INC.	1987 04 14	Terrebonne
2524-3817 LES ENTREPRISES MICHEL HAMEL INC.	1987 04 10	Québec
2431-8933 ENTREPRISES PIERRE CHABOT JR. INC.	1987 04 07	Abitibi
2524-3098 LES ENTREPRISES SERVI-FERME INC.	1987 04 09	Labelle
2534-0936 LES ENTREPRISES TANT ET PLUS INC.	1987 04 13	Québec
2524-2405 LES ENTREPRISES VALETS DU CHÂTEAU INC.	1987 04 08	Joliette
2534-0209 ENTRETIEN G.L. QUÉBEC INC.	1987 04 10	Québec
2524-3239 ENTRETIEN VACUUM PLUS INC.	1987 04 09	Longueuil
2534-1371 ÉQUITATION STE-MARTHE INC.	1987 04 13	Terrebonne
2524-4641 LES ESTIMATIONS EN CONSTRUCTION M.E.C. INC.	1987 04 13	Montréal
2524-2694 EXCAVATION GILLES DAVID INC.	1987 04 07	Terrebonne
2431-7455 EXCAVATION MICHEL MORIN INC.	1987 04 13	Saint-François
2524-3320 EXCAVATIONS MIGA INC.	1987 04 09	Joliette
2534-1546 FABRIE MEUBLES INC.	1987 04 15	Kamouraska
2534-0472 FERME BEAUROY INC.	1987 04 09	Rimouski
2524-2892 FERME FERIANE INC.	1987 04 09	Kamouraska
2534-0753 FERME FRANKLIN INC.	1987 04 10	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-4377 FERME GILLES ARPIN INC.	1987 04 13	Richelieu
2524-4161 FERME HUGGLER LTÉE	1987 04 13	Joliette
2534-1330 FERME LUMUNICK INC.	1987 04 09	Saint-Hyacinthe
2534-1108 FERME MARZANNE INC.	1987 04 13	Saint-Hyacinthe
2524-4740 FERME PIERRE LAPORTE INC.	1987 04 15	Joliette
2524-5705 FERME RÉMI SAVOIE INC.	1987 04 15	Bedford
2431-8909 FERTILISATION ORLÉANS INC.	1987 04 09	Québec
2524-5119 FLEURISTE DU COIN INC.	1987 04 14	Montréal
2524-3148 FLORA DÉCO INC.	1987 04 09	Montréal
2524-5986 FORESTIER MÉGA INC.	1987 04 15	Abitibi
2524-3205 FRANX AGEX INTERNATIONAL INC.	1987 04 09	Montréal
2524-5606 LES FRIGORISTES DE L'EST INC.	1987 04 15	Joliette
2534-0464 F.D.D. CHAMBERLAND INC.	1987 04 09	Québec
2534-0480 GAGNON MARINE LTÉE	1987 04 09	Iberville
2431-7497 GARAGE JULIEN & HENRI POULIN INC.	1987 04 15	Beauce
2524-5283 GARAGE V.C.R. AUTOS INC.	1987 04 14	Terrebonne
2524-2868 GARDERIE LES JOLIES FRIMOUSSES INC.	1987 04 09	Drummond
2524-6232 GASPÉ TOYOTA INC.	1987 04 16	Gaspé
2524-5358 GÉRONT LES SERVICES GÉRONTOLOGIQUES INC. GERONTO GERONTOLOGIC SERVICES INC.	1987 05 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-3155 GESTAG INC.	1987 04 09	Chicoutimi
2431-7448 GESTION BENOIT BÉLAND INC.	1987 04 13	Québec
2524-2462 GESTION BERLISE INC.	1987 04 08	Montréal
2534-1470 GESTION CLAUDE DELISLE INC.	1987 04 14	Québec
2534-0498 GESTION CLAUDE SANSCHAGRIN INC.	1987 04 09	Montréal
2431-9972 GESTION DALLAIRE LTÉE	1987 04 15	Montmagny
2524-5689 GESTION DE PUBLICATIONS IMMOBILIÈRES (G.P.I.) INC.	1987 04 15	Montréal
2524-4013 GESTION EN CONSTRUCTION PIERRE STOROZUK INC.	1987 04 13	Laval
2431-9915 GESTION FLORAL INC.	1987 04 15	Québec
2534-0738 GESTION GESNIC INC.	1987 04 10	Longueuil
2524-4005 GESTION GILLES LEGAULT INC.	1987 04 10	Terrebonne
2524-2504 GESTION G.H.G.P. INC.	1987 04 08	Terrebonne
2524-5069 GESTION HELNA INC.	1987 04 13	Longueuil
2524-3502 GESTION JACMAR INC.	1987 04 10	Longueuil
2431-9998 GESTION JEAN LAPOINTE INC.	1987 04 13	Québec
2524-5804 GESTION J.F.B. INC.	1987 04 15	Montréal
2524-4211 GESTION LALEC INC.	1987 04 13	Montréal
2534-0266 GESTION MARC ARSENEAULT INC.	1987 04 07	Baie-Comeau
2524-4393 GESTION MARCEL DUBÉ INC.	1987 04 13	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2534-0308 GESTION MICHEL GENDREAU INC.	1987 04 06	Saint-Hyacinthe
2524-3262 GESTION MICHEL LAUZON INC.	1987 04 09	Terrebonne
2524-2736 GESTION PRÉLUDE INC.	1987 04 08	Terrebonne
2431-9717 GESTION P. BOUCHER INC.	1987 04 08	Richelieu
2534-1082 GESTION TRISEN INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5523 LES GESTIONS DENALD INC.	1987 04 15	Longueuil
2524-2983 LES GESTIONS MICHEL LÉVESQUE INC.	1987 04 09	Alma
2524-2884 GRONDYOR (QUÉBEC) INC.	1987 04 09	Montréal
2524-6067 LA GROSSE FRAMBOISE INC.	1987 04 14	Saint-Hyacinthe
2431-7463 LE GROUPE GAGNON GILBERT INC.	1987 04 15	Québec
2524-2603 LE GROUPE N.L. INC.	1987 04 08	Laval
2524-4229 GROUPE PLANTARD INC.	1987 04 13	Longueuil
2534-1389 GUIDES DE PÊCHE BEAURIVAGE INC.	1987 04 10	Rimouski
2524-4849 GUILBERT ST-HILAIRE ET ASSOCIÉS INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4047 G.A.P. SERVICE ÉLECTRONIQUE INC.	1987 04 13	Montréal
2524-2561 LES HABITATIONS ASTRAL INC.	1987 04 08	Bedford
2524-3247 L'HOSTELLERIE DE LA GENTILHOMMIÈRE (1987) INC.	1987 04 09	Joliette
2524-3338 IMMEUBLES EXPERTS DU QUÉBEC INC.	1987 04 08	Montréal
2524-6216 LES IMMEUBLES LES CASTELS GREENFIELD PARK INC.	1987 04 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-4534 LES IMMEUBLES PIERRAS INC.	1987 04 13	Laval
2524-3270 LES IMMEUBLES TRANS-CANADA INC. <i>TRANS-CANADA REALTIES INC.</i>	1987 04 09	Montréal
2524-4039 IMMOBILIER BOUTHILLIER INC.	1987 04 13	Longueuil
2524-5978 LES INDUSTRIES ZORAN INC. <i>ZORAN INDUSTRIES INC.</i>	1987 04 15	Montréal
2524-5572 INFOREV LTÉE <i>INFOREV LTD.</i>	1987 04 15	Montréal
2431-9840 INFORMATIQUE C.P.S. INC.	1987 04 08	Arthabaska
2524-5440 LES INSTALLATIONS SPORTIVES DU CENTRE HÔTELIER DE MAGOG INC.	1987 04 14	Montréal
2524-4880 LES INVENTIONS RASCOLAB INC.	1987 04 14	Rimouski
2524-3403 LES INVESTISSEMENTS ANDRÉ BENOIT INC.	1987 04 10	Laval
2524-4815 LES INVESTISSEMENTS GEORGES LANDRY INC.	1987 04 14	Laval
2524-5218 LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS MAGOG-PHASE IV INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5226 LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS MAGOG-PHASE V INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5234 LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS MAGOG-PHASE VI INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5242 LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS MAGOG-PHASE VII INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5259 LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS MAGOG-PHASE VIII INC.	1987 04 14	Montréal
2524-5267 LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS MAGOG-PHASE IX INC.	1987 04 14	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-5275 LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS MAGOG-PHASE X INC.	1987 04 14	Montréal
2524-3411 LES INVESTISSEMENTS L.C.L. INC.	1987 04 10	Montréal
2524-2975 LES INVESTISSEMENTS N.J.K. INC.	1987 04 09	Terrebonne
2534-0423 LES INVESTISSEMENTS RAYPI INC.	1987 04 10	Mégantic
2524-5390 LES INVESTISSEMENTS TREG INC. <i>TREG INVESTMENTS INC.</i>	1987 04 14	Montréal
2524-4203 JACQUES AUDET GRADATION DE PATRON INC.	1987 04 10	Laval
2431-9709 JOINTS ET PEINTURE YVES RIOUX INC.	1987 04 08	Kamouraska
2524-2926 JUVÉNILE PLUS (+) LTÉE <i>JUVENILE PLUS (+) LTD.</i>	1987 04 09	Montréal
2534-1306 J.M. CYR SPORTS INC.	1987 04 09	Gaspé
2524-3874 J.M. PLOURDE MARKETING INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3437 LANGUES LATINES F.E.A.P. INC.	1987 04 10	Montréal
2524-4682 LAVE-AUTO LONGUEUIL INC.	1987 04 14	Longueuil
2524-5473 LEASING S.F.M. INC.	1987 04 14	Longueuil
2534-1314 LEDE SPORTS INC.	1987 04 09	Gaspé
2524-4757 LIMABEC (1987) INC.	1987 04 14	Montréal
2534-0233 LOCOVAL INC.	1987 04 07	Abitibi
2534-1397 MAÇONNIC INC.	1987 04 10	Joliette
2534-0431 MAGASIN À RAYONS SUPER ACTION INC.	1987 04 10	Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2534-1272 MAGASIN GÉNÉRAL L.G. THIBAUT INC.	1987 04 09	Kamouraska
2524-2413 MAINTENANCE JEUNESSE INC.	1987 04 08	Terrebonne
2431-9980 MAISON DES AÎNÉS DE CHICOUTIMI INC.	1987 04 13	Chicoutimi
2534-1462 LA MAISON DU MEUBLE G. BÉDARD INC.	1987 04 10	Terrebonne
2431-7281 MAISON JEAN D'AMOURS INC.	1987 04 13	Québec
2524-3429 LE MARAÎCHER DE LA PRESQU'ÎLE INC.	1987 04 10	Terrebonne
2524-5721 MARC TÊTREAU CONSTRUCTION LTÉE	1987 04 14	Montréal
2534-0316 MARKINEX INC.	1987 05 01	Québec
2431-7315 MENUISERIE ROGER CORRIVEAU (1987) INC.	1987 04 13	Québec
2524-4310 MÉTAL FILM INC.	1987 04 13	Montréal
2524-3023 MINES CASCAPÉDIA INC.	1987 04 09	Rimouski
2524-5630 MODE TITI INC. <i>TITI FASHIONS INC.</i>	1987 04 15	Montréal
2524-4294 LE MONDE DU CAMPING (1987) INC. <i>CAMPING WORLD (1987) INC.</i>	1987 04 13	Laval
2431-8966 LES MOTEURS ÉLECTRIQUES ST-ELZÉAR INC.	1987 04 09	Beauce
2431-7380 MULTI-JUS INC.	1987 04 13	Québec
2524-3221 M.N.J. BELLINI VÊTEMENTS POUR HOMMES INC.	1987 04 09	Montréal
2524-5754 ORDI-TEXTE INC.	1987 04 15	Montréal
2524-3965 LES OUTILS D.G. INC.	1987 04 10	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-2520 PAPINEAU, LANGLOIS, LAVIGNE INC.	1987 04 08	Montréal
2534-0449 PASSEPORC INC.	1987 04 10	Saint-Hyacinthe
2534-0720 LES PAYSAGISTES DUCHESNE ET FILS INC.	1987 04 10	Québec
2534-1322 PÊCHERIES JEAN-RÉAL INC.	1987 04 09	Bonaventure
2524-4260 PÊCHERIES RUDY L. INC.	1987 04 13	Gaspé
2524-2793 PERMA IMMEUBLES INC.	1987 04 09	Montréal
2524-3106 LES PÉTROLES LABERGE INC.	1987 04 09	Beauharnois
2431-8891 PIÈCES D'AUTOS RATTÉ INC.	1987 04 13	Québec
2524-3981 PIÈCES D'AUTOS RIVIÈRES DES PRAIRIES INC.	1987 04 10	Montréal
2524-5747 PLACEMENT GESTION GUILLOU INC.	1987 04 15	Montréal
2524-3254 PLACEMENTS CLAUDE LAUZON INC.	1987 04 09	Terrebonne
2534-0654 PLACEMENTS GHAP INC. GHAP INVESTMENTS INC.	1987 04 16	Drummond
2431-8982 PLACEMENTS GIRARD & RIOUX INC.	1987 04 13	Chicoutimi
2524-5002 PLACEMENTS MOLISTAR INC.	1987 04 14	Montréal
2524-6299 LES PLACEMENTS YVON DICAIRE INC.	1987 04 16	Montréal
2431-9907 PLOMBERIE RÉMI PELCHAT INC.	1987 04 15	Beauce
2534-0258 POISSONNERIE DE LA GRAVE INC.	1987 04 07	Gaspé
2524-5168 PRODUCTIONS C.T.H. INC.	1987 04 14	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2431-9824 LES PRODUCTIONS DU NOUVEAU MONDE MUSICAL LTÉE <i>NEW MUSICAL WORLD PRODUCTIONS LTD.</i>	1987 04 13	Montréal
2524-6059 LES PRODUCTIONS G.R.A.M. INC.	1987 04 14	Abitibi
2431-9832 LES PRODUCTIONS MAUVEZIN INC.	1987 04 13	Longueuil
2431-9923 LES PRODUCTIONS MICHEL LANDES INC.	1987 04 15	Québec
2524-3643 LES PRODUCTIONS PRIMAGE INC.	1987 04 10	Montréal
2524-3692 LES PRODUITS FORESTIERS STE. MARGUERITE INC. <i>STE. MARGUERITE FOREST PRODUCTS INC.</i>	1987 04 09	Longueuil
2534-0324 LES PRODUITS QUESSY INC.	1987 04 06	Trois-Rivières
2524-6240 PROMIPIER INC.	1987 04 14	Saint-Hyacinthe
2524-3304 PROMOTIONS EXCEL-ART INC.	1987 04 09	Terrebonne
2524-2918 PROTECTEL INC.	1987 04 09	Terrebonne
2534-1538 QUEBECOM RADIO INC.	1987 04 09	Trois-Rivières
2524-4344 RÉFECTION DENIS TARDIF INC.	1987 04 13	Saint-François
2524-5481 LE RELAIS MERCIER INC.	1987 04 15	Beauharnois
2524-5895 RENOVAMAX INC.	1987 04 15	Chicoutimi
2534-0274 RÉNOVATION G.A.F. INC.	1987 04 10	Québec
2534-0191 RÉNOVATION PLUS B.C. INC.	1987 04 10	Québec
2534-0456 RÉNOVATIONS BOIS-JOLIE ET FILS LTÉE	1987 04 09	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-5366 RESTAURANT DE L'HEURE INC.	1987 04 14	Terrebonne
2534-1512 RESTAURANT HAO-CHI INC.	1987 04 14	Québec
2431-7323 RESTAURANT LE CABANOIS INC.	1987 04 09	Kamouraska
2524-2660 LE RESTAURANT MLLE HELLAS INC.	1987 04 08	Montréal
2524-5598 RESTAURATION ET HÔTELLERIE LAVOIE INC.	1987 04 15	Terrebonne
2524-4526 LA ROBINETTERIE EURO-DESIGN (LE CORBUSIER) INC.	1987 04 13	Laval
2524-4518 LA ROBINETTERIE EURO-DESIGN (TASCHEREAU) INC.	1987 04 13	Laval
2524-4062 ROUX PLANCHER IDÉAL INC.	1987 04 13	Longueuil
2431-7471 ROY MCNEIL INC.	1987 04 15	Québec
2534-1298 SAGUENAY TRANSIT INC.	1987 04 10	Chicoutimi
2524-3833 SALAIRE INFO INC.	1987 04 10	Laval
2524-5762 SALON DE COIFFURE AQUAKOKO INC.	1987 04 15	Montréal
2534-0225 SALON L'ANEMONE INC.	1987 04 07	Frontenac
2534-1090 SEBASCO INC.	1987 04 15	Québec
2431-8941 SECRÉTARIAT PERMANENT PLUS INC.	1987 04 13	Québec
2534-1413 SÉCURIFORT INC.	1987 04 30	Arthabaska
2534-0332 SEMAPRO INC.	1987 04 06	Montmagny
2524-5929 SÉQUENCE DESIGN INC.	1987 04 15	Bedford
2431-7398 SERMEDOC INC.	1987 04 10	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2534-1140 LES SERRES YVES LAFRANCE INC.	1987 05 01	Arthabaska
2524-4070 SERVICE DE TECHNICIENS EN ARPENTAGE TLJ LTÉE	1987 04 13	Hull
2524-5697 LES SERVICES PEG INC.	1987 04 15	Montréal
2534-1132 SERVICES PIGOLI INC.	1987 04 15	Trois-Rivières
2524-3858 LES SERVICES PUBLICITAIRES PIERRE NADEAU INC.	1987 04 10	Montréal
2524-5861 SERVICES TECHNIQUES EXACTS INC.	1987 04 15	Joliette
2524-3049 SOCADOC INC.	1987 04 09	Hull
2524-3056 LA SOCIÉTÉ BELOEIL, RIVE-SUD SPORT INC.	1987 04 09	Saint-Hyacinthe
2524-5127 SOCIÉTÉ DE GESTION CINÉMATOGRAPHIQUE (R.G.) INC.	1987 04 14	Montréal
2534-2304 SOGEDENT ASSURANCE INC.	1987 04 14	Montréal
2431-7422 SOL COUVRE-PLANCHER 87 INC.	1987 04 13	Hull
2524-2439 SOMAREX INC.	1987 04 08	Montréal
2524-3650 SPÉCIALITÉS SUPRÊME INC.	1987 04 10	Terrebonne
2524-3395 SUZANNE PRAIRIE INC.	1987 04 09	Montréal
2524-3114 SYLVICULTURE EQUINOX INC.	1987 04 08	Chicoutimi
2524-5887 S.J.J. DÉVELOPPEMENT INC.	1987 04 15	Terrebonne
2534-0357 LA TABLE DE PIERRE DELAHAYE INC.	1987 05 01	Hull
2524-2843 LES TAPIS GASTON BOISVERT INC.	1987 04 09	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2524-4864 TAPIS RO-NEL INC.	1987 04 14	Terrebonne
2534-0563 TECHNIFOR INC.	1987 04 14	Chicoutimi
2431-9956 LA TOURELLE MAISON D'ENCANS INC.	1987 04 15	Québec
2524-2744 TRANSPORT JEAN DE LA CHEVROTIÈRE INC.	1987 04 08	Laval
2524-2025 TRANSPORT LUCIEN GUÉRIN ET FILS INC.	1987 04 07	Beauharnois
2524-6174 TRANSPORT MARTIN SASSEVILLE ET FILS INC.	1987 04 16	Roberval
2524-4401 TRANSPORT M.C.P. INC.	1987 04 13	Montréal
2524-1910 TRANSPORT NEIL MCGREGOR INC.	1987 04 08	Beauharnois
2431-7307 TRANSPORT S.M.N.B. INC.	1987 04 13	Montmagny
2524-4351 TRANSPORTS G. YELLE & FILS INC.	1987 04 13	Beauharnois
2524-2629 LES TRANSPORTS ROBERT CLERMONT INC.	1987 04 08	Iberville
2431-7414 TRANS-EXCAVATION 691 INC.	1987 04 10	Trois-Rivières
2534-1496 TROTTOIRS MODERNES INC.	1987 04 14	Québec
2524-3676 TUDOR INVESTISSEMENTS INC.	1987 04 10	Montréal
2524-5077 VENTES D'AUTOCAR D'AMÉRIQUE DU NORD INC. NORTH AMERICA COACH SALES INC.	1987 04 13	Laval
2524-4179 LE VILLAGE WESTERN DE RAWDON INC.	1987 04 13	Joliette

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1470-8002 ACCOMODATION INNOV INC.	1976 10 12	1987 04 13	
1333-2739 LES AFFICHES POSTORAMIC INC.	1972 10 12	1987 04 08	
1220-3154 AMEUBLEMENTS ALLIES (1978) INC.	1972 01 25	1987 04 14	
1216-9991 LES AUTOMOBILES CARRIER INC.	1971 11 09	1987 04 06	
1638-0255 AUTOMOBILES RÉGATE INC.	1979 08 03	1987 04 13	
1115-2550 A. & R. DRESS CO. INC.	1961 01 23	1987 04 14	
1473-5294 LA BOUTIQUE STACY ANN INC.	1977 01 25	1987 04 09	
1114-5596 CARLA JANE INC.	1944 01 20	1987 04 14	
1276-0401 CIE MIRONDEB INC.	1961 07 07	1987 04 10	
1248-0836 LA COMPAGNIE COMMERCIALE DE QUÉBEC	1951 05 22	1987 04 14	LA COMPAGNIE COMMERCIALE DE QUÉBEC INC.
1251-4691 DEAN DEVELOPMENT CORP.	1958 08 06	1987 04 14	
1235-9766 LES DÉVELOPPEMENTS BANLIEUE INC.	1961 03 01	1987 04 14	
1502-5935 LES ENTREPRISES DORJAC INC.	1976 03 17	1987 04 08	
1344-4377 GARAGE LIONEL NADEAU INC.	1973 10 18	1987 04 16	
1628-7831 GESTION LÉOPOLD FORTIN INC.	1978 08 03	1987 04 10	
1501-2438 HYMAN POLANSKY INC.	1975 12 03	1987 04 09	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1236-3354 LES INVESTISSEMENTS ROGER BARRÉ INC.	1966 02 03	1987 04 15	
1269-3727 JUDE ROSS INCORPORÉE	1956 07 26	1987 04 15	1269-3727 QUÉBEC INC.
1138-4302 MARCHÉ ST-LOUIS INC.	1963 02 05	1987 04 08	GESTION DOLLARD THÉORET INC.
1170-1851 MENUISERIE JOLIETTE INC.	1966 04 20	1987 04 13	
1200-7936 PRODUCTIONS BO-MON INC.	1970 04 20	1987 04 13	
1221-2221 LE RESTAURANT MONACO DES MONTS INC.	1971 06 04	1987 04 13	LES PLACEMENTS HARIC LTÉE
1466-2811 LA SERRE DE VAL D'OR INC.	1976 04 12	1987 04 09	
1284-0740 SHELLMIC CORP.	1964 12 17	1987 04 09	
1232-7797 SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS ANJAN LTÉE	1971 02 15	1987 04 09	
1332-5592 SOVAC LTÉE	1973 01 22	1987 04 06	
1626-6769 SUPERMARCHÉ MANIWAKI INC.	1978 05 23	1987 04 16	
1369-6356 UNION GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE-U.G.C. (CANADA) INC.	1974 09 12	1987 04 10	
1510-9481 Y. & R. PAQUETTE INC.	1978 02 06	1987 04 10	

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2431-7489 LA COMPAGNIE COMMERCIALE DE QUÉBEC INC.	LA COMPAGNIE COMMERCIALE DE QUÉBEC INC. LES DÉVELOPPEMENTS BANLIEUE INC.	1987 04 15	Québec
2534-0712 DOFOR INC.	DOFOR INC. 2524-1571 QUÉBEC INC.	1987 04 08	Montréal
2431-9949 GESTION P. LAJEUNESSE INC.	GESTION P. LAJEUNESSE INC. 2311-3731 QUÉBEC INC.	1987 04 15	Québec
2431-8974 GESTION ST-JEAN ET BOUVIER INC.	LES ENTREPRISES MAURICE ST- JEAN INC. SOCIÉTÉ DE GESTION L. BOUVIER INC.	1987 04 13	Joliette
2534-1066 SERVICES DIAGNOSTIQUES DU LA- KESHORE INC. LAKESHORE DIAGNOSTIC SERVICES INC.	SERVICES DIAGNOSTIQUES DU LA- KESHORE INC. 2425-4435 QUÉBEC INC.	1987 04 09	Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

111

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2154-7203 2154-7203 QUÉBEC INC.	1983 05 06	1987 04 14	du capital-actions
2165-5212 2165-5212 QUÉBEC INC.	1984 02 02	1987 04 09	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2170-5249 2170-5249 QUÉBEC INC.	1984 06 15	1987 04 10	du capital-actions
2314-5600 2314-5600 QUÉBEC INC.	1984 12 20	1987 04 13	du capital-actions
2317-0285 2317-0285 QUÉBEC INC.	1985 02 22	1987 04 14	du capital-actions
2321-7599 2321-7599 QUÉBEC INC.	1985 06 03	1987 04 13	de la dénomination sociale: LES ENCANS G. FONTAINE & FILS INC.
2323-2358 2323-2358 QUÉBEC INC.	1985 07 10	1987 04 08	de la dénomination sociale: LABORATOIRE DU-VAR INC.
2331-6896 2331-6896 QUÉBEC INC.	1985 12 06	1987 04 06	1) de la dénomination sociale: BIO-ÉNERGIE INTERNATIONALE INC. 2) du district: Montréal
2332-6218 2332-6218 QUÉBEC INC.	1985 12 31	1987 04 09	de la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS D.A.R. INC.
2333-9690 2333-9690 QUÉBEC INC.	1986 01 20	1987 04 14	de la dénomination sociale: CENTRE LAURIER (MALARTIC) INC.
2333-9708 2333-9708 QUÉBEC INC.	1986 01 20	1987 04 14	de la dénomination sociale: TRANSPORT J.R. GOSSELIN INC.
2415-9550 2415-9550 QUÉBEC INC.	1986 04 30	1987 04 09	du district: Beauharnois
2417-9475 2417-9475 QUÉBEC INC.	1986 06 25	1987 04 16	de la dénomination sociale: BRYMO CONSTRUCTION INC.
2419-1108 2419-1108 QUÉBEC INC.	1986 08 08	1987 04 08	de la dénomination sociale: EXCAVATION R.B. GAUTHIER INC.
2420-4042 2420-4042 QUÉBEC INC.	1986 09 19	1987 04 09	du district: Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2421-7739 2421-7739 QUÉBEC INC.	1986 11 03	1987 04 13	1) de la dénomination sociale: QUINCAILLERIE C. GAGNON (1987) INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 8
2422-5328 2422-5328 QUÉBEC INC.	1986 12 01	1987 04 13	de la dénomination sociale: NATEK INC.
2424-7561 2424-7561 QUÉBEC INC.	1986 12 05	1987 04 13	1) de la dénomination sociale: LES PÉTROLES SAUVÉ & BEAUDOIN INC. 2) du district: Beauharnois
2425-3460 2425-3460 QUÉBEC INC.	1986 12 15	1987 04 09	du district: Longueuil
2425-5408 2425-5408 QUÉBEC INC.	1986 12 29	1987 04 08	de la dénomination sociale: CLINIQUE BLANCHE DE DERMA INC.
2428-1305 2428-1305 QUÉBEC INC.	1987 01 08	1987 04 09	de la dénomination sociale: GESTION M.L.F. INC.
2428-1313 2428-1313 QUÉBEC INC.	1987 01 08	1987 04 09	de la dénomination sociale: GESTION JACQUES CHARLAND INC.
2428-1321 2428-1321 QUÉBEC INC.	1987 01 08	1987 04 09	de la dénomination sociale: GESTION D. DUMONT INC.
2428-3087 2428-3087 QUÉBEC INC.	1987 01 16	1987 03 26	de la dénomination sociale: COULOMBE & GARANT CONSTRUCTION INC.
2429-7624 2429-7624 QUÉBEC INC.	1987 02 20	1987 04 08	de la dénomination sociale: SERVICE D'ENTRETIEN QUIGLEY INC.
2430-3307 2430-3307 QUÉBEC INC.	1987 02 10	1987 04 13	du district: Laval
2430-5427 2430-5427 QUÉBEC INC.	1987 02 16	1987 04 06	du district: Saint-François

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2431-4148 2431-4148 QUÉBEC INC.	1987 03 24	1987 04 07	de la dénomination sociale: LOTISSEMENT LE HAMEAU INC.
2432-9153 2432-9153 QUÉBEC INC.	1987 03 27	1987 04 07	de la dénomination sociale: ROBERT LACROIX ET ASSOCIÉS INC. <i>ROBERT LACROIX AND ASSOCIATES INC.</i> du district: Beauharnois
2433-0268 2433-0268 QUÉBEC INC.	1987 02 18	1987 04 08	de la dénomination sociale: ÉPICERIE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE INC.
2435-0530 2435-0530 QUÉBEC INC.	1986 03 21	1987 04 14	1) de la dénomination sociale: GESTION MARIBOURG INC. 2) du district: Laval 3) du capital-actions
2523-8221 2523-8221 QUÉBEC INC.	1987 03 30	1987 04 09	de la dénomination sociale: MANUTENTION ECO LTÉE <i>ECO HANDLING LTD.</i>
2523-8510 2523-8510 QUÉBEC INC.	1987 03 30	1987 04 08	du district: Terrebonne
2523-8676 2523-8676 QUÉBEC INC.	1987 03 31	1987 04 10	de la dénomination sociale: CORPORATION DE GESTION LYNRHO <i>LYNRHO HOLDINGS CORP.</i>
2523-8809 2523-8809 QUÉBEC INC.	1987 03 30	1987 04 08	du district: Terrebonne
2435-6867 ADMINISTRATION RENÉ PRONOVOST INC.	1986 04 14	1987 04 15	1) de la dénomination sociale: GESTION SOFERCO INC. 2) du district: Longueuil
1163-8285 AIMÉ MOREAU LIMITÉE	1965 03 25	1987 04 07	de la dénomination sociale: 1163-8285 QUÉBEC INC.
1117-8928 ALBERT JEAN LTÉE	1960 05 02	1987 04 09	de la dénomination sociale: J.A. ALBERT JEAN & COMPAGNIE LTÉE

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2414-2234 L'AMI DU PAYSAGISTE INC.	1986 04 02	1987 04 14	de la dénomination sociale: PAYSAGEMENT CARRIER INC.
2315-8553 LES ASSURANCES A.R. FERLAND INC.	1985 01 29	1987 04 08	de la dénomination sociale: ASSURANCES FERLAND FORTIN INC.
2440-2430 ASSURANCES JACQUES MORIN & ASSOCIÉS (1986) LTÉE	1986 09 10	1987 04 07	de la dénomination sociale: ASSURANCES MORIN, LAPORTE & ASSOCIÉS LTÉE
2427-2270 BISTROT LE PARIGOT INC.	1986 12 11	1987 04 16	du capital-actions
2310-5182 CARBONNEAU DÉSODORISATION INC.	1984 09 24	1987 04 09	de la dénomination sociale: CARBONNEAU CANADA DÉSODORISATION INC.
2319-1687 CONSTRUCTION D.M. INC.	1985 04 10	1987 04 09	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS J.M. DESGAGNÉS INC.
1846-5419 CONSTRUCTIONS G. LAPOINTE INC.	1981 05 20	1987 04 14	du district: Beauharnois
1648-1525 LES CONSTRUCTIONS S.P.J. DE CHAPAIS INC.	1980 10 03	1987 04 09	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS S.P.J. DE BROMONT INC.
1860-4330 LES ÉDITIONS QUÉBEC-UNIVERS INC.	1982 08 11	1987 02 26	de la dénomination sociale: LES ÉDITIONS VIDÉO QUÉBEC-UNIVERS INC.
1850-9034 LES ENTREPRISES LUDCO LTÉE	1981 10 01	1987 04 14	du capital-actions
2170-3582 LES ENTREPRISES L. LECARME INC.	1984 05 17	1987 04 07	de la dénomination sociale: SERVICES PAYSAGERS 02 INC.
1857-4616 ÉQUIPEMENTS BALMA INC.	1982 04 28	1987 04 03	du district: Chicoutimi
1854-5855 ESPACE CUIR LTÉE	1982 02 02	1987 04 09	de la dénomination sociale: ESPACES CRÉATION INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2429-0900 EXCAVATION J.G. INC.	1987 02 10	1987 04 03	1) de la dénomination sociale: EXCAVATION ALAIN GINCE INC. 2) du nombre des administrateurs: 1
2329-5793 LES EXCAVATIONS MICHEL VALOIS INC.	1985 10 28	1987 03 31	1) de la dénomination sociale: RECOUVREMENTS SOUPLES BEAULIEU & LEFEBVRE INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2309-8254 FECTEAU ÉLECTRIQUE INC.	1984 08 30	1987 04 07	1) de la dénomination sociale: R. BOLDUC ÉLECTRIQUE INC. 2) du district: Frontenac 3) du capital-actions
2427-3112 FERME GÉRALD BERTHIAUME INC.	1986 12 16	1987 04 09	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES A. & L. LOIGNON INC. 2) du district: Beauce
1480-5485 FLEURISTE LE BARON INC.	1975 11 05	1987 04 09	1) de la dénomination sociale: 1480-5485 QUÉBEC INC. 2) du district: Longueuil
1255-4796 FORATEK INTERNATIONAL INC.	1967 01 30	1987 04 09	du capital-actions
1357-2276 GARAGE ADRIEN GILBERT INC.	1974 06 14	1987 07 01	de la dénomination sociale: LES CAMIONS GILBERT INC.
1476-2975 GARAGE VINCELETTE INC.	1977 04 05	1987 04 10	du capital-actions
1362-2626 GAREDEC INC.	1975 03 11	1987 04 15	du capital-actions
1645-0744 GESTION A. & L. MICHAUD INC.	1980 06 02	1987 04 14	de la dénomination sociale: SERVICES IMMOBILIERS LE MERIL LTÉE
2427-4110 GESTION COBRA INC.	1986 12 18	1987 04 10	du capital-actions
2322-3845 GESTION FRANÇOIS BROSSARD INC.	1985 06 11	1987 04 10	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1856-3833 LES IMMEUBLES GAUWONG INC.	1982 03 29	1987 04 14	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES JOPERE INC.
2412-7425 INFOFISC INC.	1986 02 27	1987 04 15	1) du capital-actions 2) des dispositions
1860-5295 LES IMMEUBLES PERRICH INC.	1982 08 27	1987 04 14	de la dénomination sociale: GESTION P.W. INC.
2419-0332 LIQUIDATION JO-CA-RO INC.	1986 08 04	1987 04 13	de la dénomination sociale: JO-CA-RO MEUBLES INC.
1127-6524 LISE WATIER COSMÉTIQUES INC.	1965 09 03	1987 04 14	de la dénomination sociale: GROUPE WATIER INC.
2310-5836 MARCHÉ CARRIÈRE INC.	1984 09 25	1987 04 14	du capital-actions
1477-4251 MARCHÉ RENÉ BEAULIEU INC.	1977 05 09	1987 04 13	de la dénomination sociale: GESTION RENÉ BEAULIEU INC.
2168-5896 MONSIEUR PÉTROLE INC.	1984 04 04	1987 04 06	de la dénomination sociale: MOTEL LAC ST-JEAN INC.
2328-2338 PIT DE LEEMANS & FILLES INC.	1985 10 09	1987 04 07	de la dénomination sociale: FERME PIT DE LEEMANS & FILLES INC.
2418-1547 LES PLACEMENTS BEDRAGI INC.	1986 07 10	1987 04 13	de la dénomination sociale: BÉDARD, DRAPEAU & ASSOCIÉS LTÉE
1860-6913 LES PLACEMENTS MORÉ INC.	1982 08 24	1987 04 09	1) de la dénomination sociale: FINANSOL INC. 2) du capital-actions
2440-0541 POITRAS, LANSKY (QUÉBEC) INC.	1986 09 03	1987 04 14	1) de la dénomination sociale: 2440-0541 QUÉBEC INC. 2) du district: Beauharnois
1363-5248 QUEFRAN INC.	1975 05 14	1987 04 15	du capital-actions
2426-3410 LA ROBINETTERIE EURO-DESIGN INC.	1987 01 21	1987 04 14	de la dénomination sociale: LA ROBINETTERIE EURO-DESIGN (PIE IX) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2428-5587 SCIERIE DE L'ESTRIE INC.	1987 01 28	1987 04 10	du capital-actions
1334-1979 SÉCURIFORT INCORPORÉE	1973 04 02	1987 04 30	de la dénomination sociale: LES INDUSTRIES M.P. INC.
1118-7911 SERVICE MULTI-COPIES INC.	1950 04 04	1987 04 10	de la dénomination sociale: NOSNORA CORPORATION
2429-3698 SOCIÉTÉ MINIÈRE SEPTENTRION INC.	1987 02 17	1987 04 14	du capital-actions
1336-4245 SOUDURE & RÉPARATIONS KAYSER INC.	1973 07 16	1987 04 10	de la dénomination sociale: GESTION H. & E. KAYSER INC.
1642-4467 ST-HILAIRE ET FRÈRE INC.	1980 03 19	1987 04 14	1) de la dénomination sociale: FERME C.J. ST-HILAIRE INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
1636-6551 SUPERVAC INC.	1979 05 30	1987 04 15	du capital-actions
1848-8981 THOMAS O'CONNELL (1981) INC.	1981 07 30	1987 04 15	de la dénomination sociale: THOMAS O'CONNELL INC.
2169-0177 TRANS-ACTION MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS (1984) INC.	1984 04 16	1987 04 10	de la dénomination sociale: MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS INC.
2440-9260 TREMBLAY CARDIN EXPERTS CONSEILS LTÉE	1986 10 02	1987 04 07	de la dénomination sociale: MICHEL CARDIN ET ASS. EXPERT CONSEIL LTÉE
2323-4610 VIDÉO-VUE INC.	1985 07 03	1987 04 15	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS LOUIS ST-PIERRE INC.
2157-2284 VITRERIE B.R. INC.	1983 06 22	1987 03 23	1) de la dénomination sociale: VITRERIE VERTEX LTÉE 2) du district: Montréal
1630-0170 V. MICHAUD LTÉE	1978 09 27	1987 04 08	du district: Beauce

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2431-9311 APEFC ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU COLLÉGIAL	1987 04 13	10555, avenue de Bois-de- Boulogne, Montréal
2431-5699 ASSOCIATION AMICALE DE LA JEUNESSE DU QUÉBEC (AAJQ) <i>FRIENDSHIP YOUTH ASSOCIATION OF QUÉBEC (FYAQ)</i>	1987 04 13	767, 36 ^e Avenue, Lachine
2534-1801 L'ASSOCIATION DE LA FAMILLE HOULE DU CANADA	1987 04 15	10793, Esplanade, Montréal
2431-9402 L'ASSOCIATION DE PÊCHE ET CHASSE DE CHEVERY <i>CHEVERY FISHING AND HUNTING ASSOCIATION</i>	1987 04 15	Chevery
2429-9281 ASSOCIATION DE SOCCER-FOOTBALL DE L'ÉPIPHANIE INC.	1987 04 15	68, rue Amireault, L'Épiphanie
2534-2007 ASSOCIATION DE VOLLEYBALL MASCULIN DE L'ÎLE PERROT	1987 04 15	110, boulevard Perrot, Île Perrot
2431-8578 ASSOCIATION DES CHEVAUX LOURDS DE NEW RICHMOND INC. <i>NEW RICHMOND DRAFT HORSE ASSOCIATION INC.</i>	1987 04 13	New Richmond
2431-9378 ASSOCIATION DES CULTURISTES DE SAINT-HUBERT INC.	1987 04 15	5900, boulevard Cousineau, Saint-Hubert
2431-9329 ASSOCIATION DES ÉLECTRICIENS DE L'ESTRIE	1987 04 13	4780, chemin Albert Mines, North Hatley
2534-0829 ASSOCIATION DES SCULPTEURS DE LAVAL INC.	1987 04 15	18, rue Blondeau, Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2430-7217 ASSOCIATION DES SKIEURS DU MONT-TREMBLANT INC.	1987 04 15	Mont-Tremblant
2430-7415 ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE VILLE DE L'ÎLE PERROT	1987 04 16	110, boulevard Perrot, Île Perrot
2534-1835 ASSOCIATION ÉDEN DE SAINT-STANISLAS	1987 04 15	320, rue Rousseau, Saint-Stanislas
2534-0852 L'ASSOCIATION FAM-MONO INC.	1987 04 16	92, Gilles Bolvin, Boucherville
2429-9182 L'ASSOCIATION POUR LES ÉCHANGES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DE CHATEAUGUAY INC.	1987 04 15	5, boulevard Youville, Châteauguay
2534-2049 CERCLE CULTUREL NOTRE-DAME DE L'ÎLE PERROT	1987 04 15	21, rue de l'Église, Notre-Dame de l'Île Perrot
2431-9865 CHANTIERS ARTISTIQUES PLANÉTAIRES	1987 04 15	12063, Deschamps, Montréal
2431-8594 CLUB CYCLISTE JEAN GARON	1987 04 13	335, Place Vigée, Charlesbourg
2429-9406 CLUB DE PHOTO DE LA BAIE INC.	1987 04 15	La Baie
2534-1827 CLUB DE SCRABBLE LE POT-À-MOTS DE SAINT-EUSTACHE	1987 04 15	271, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache
2431-9543 CLUB DES PINS DU-LAC INC.	1987 04 13	1165, boulevard Sacré-Cœur, Saint-Félicien
2534-1850 CLUB OPTIMISTE DE CACOUNA INC.	1987 04 16	Cacouna
2534-2064 CLUB RÉCRÉATIF DU SAUVAGE MAURICIEN INC.	1987 04 16	419, rue Gélinas, Cap-de-la-Madeleine
2534-2023 CLUB SOCIAL D'OGILVIE DE MONTRÉAL	1987 04 16	950, rue Mills, Montréal
2431-4700 COLL/375/GE DES ORTHOTHÉRAPEUTES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC	1987 04 15	670, Gohier, Saint-Laurent

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2430-7290 CONSEIL DE COOPÉRATISME ÉTUDIANT DE LA RÉGION DE MONTRÉAL	1987 04 15	180, rue Dorchester est, bureau 410, Montréal
2534-0803 COPAINS FOLKLORISTES DE GRANBY	1987 04 15	43, Montmagny, Granby
2431-9584 LA CORPORATION DES FÊTES DES BASSES LAURENTIDES	1987 04 15	Saint-Canut
2534-0811 CORPORATION PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ	1987 04 15	56, rue de l'Ermitage, Saint-Jean Port-Joli
2431-8586 DÉFENSE DES ENFANTS - INTERNATIONAL CANADA	1987 04 13	2830, boulevard Gouin est, Montréal
2431-8560 LES DIABÉTIQUES DE SEPT-ÎLES	1987 04 13	52, Radisson, Sept-Îles
2431-9600 ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE NOTRE-DAME DU LAC INC.	1987 04 15	600, 7 ^e Avenue, Desbiens
2431-9550 LE FESTIVAL QUÉBÉCOIS DE LA RELÈVE THÉÂTRALE	1987 04 15	1470, avenue Van Horne, bureau 18, Outremont
2431-8552 FONDATION APRIL-BUREAU: «MOURIR DANS LA DIGNITÉ»	1987 04 13	10150, de Bretagne, Neufchâtel
2429-1742 FONDATION DE L'HÔPITAL DES SEPT-ÎLES INC.	1987 04 13	45, Père Divet, Sept-Îles
2431-9535 FONDATION DE L'UNITÉ DES CHEVALIERS DE COLOMB DU DIOCÈSE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE	1987 04 13	La Pocatière
2431-9576 FONDATION HÉRITAGE SAINT-JEAN	1987 04 15	39, rue St-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
2534-1868 FONDATION RIVIER	1987 04 16	235, rue Moisan, Drummondville
2431-9360 FRATERNITÉ DES POLICIERS DE L'ÎLE PERROT INC.	1987 04 13	15, Harley, Île Perrot

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2431-8347 GARDERIE JUIVE QUÉBÉCOISE DE BOISBRIAND INC.	1987 04 15	Boisbriand
2431-9352 HISTOIRE ET ACTUALITÉ	1987 04 13	3580, Bedford, app. 2, Montréal
2429-5545 MAISON DE RÉHABILITATION POUR FEMMES ALCOOLIKES ET/OU TOXICOMANES «PAVILLON L'ESTRELLE» INC.	1987 04 16	909, Préfontaine, Longueuil
2429-9240 LES MAJORETTES ÉTOILES DE FORESTVILLE INC.	1987 04 16	Forestville
2431-9568 ORDRE FRATERNEL DES AIGLES HOCHELAGA MAISONNEUVE ET L'EST	1987 04 15	9753, rue Notre-Dame, Montréal-Est
2431-2670 O.P.A.L. ORGANISATION DE PARRAINAGE DES LAURENTIDES	1987 04 15	106, de la Gare, Saint-Sauveur-des-Monts
2534-2072 PRO-ENVIRONNEMENT INC.	1987 04 16	10763, Berry, Montréal
2430-0725 REGROUPEMENT COLLINOIS D'AQUIN DE MONTRÉAL	1987 04 15	9176, 6 ^e Avenue St-Michel, Montréal
2431-9527 RENCONTRE INTERNATIONALE DES AMUSEURS PUBLICS DE SAINT-HYACINTHE	1987 04 13	2070, rue St-Charles, Saint-Hyacinthe
2431-9345 SERVICE DE PRÉPARATION AU MARIAGE LAC ST-JEAN (1987) INC.	1987 04 13	850, Dargenson sud, Alma
2534-2015 SKI DE FOND LAURENTIDES	1987 04 15	300, rue Longpré, bureau 110, Saint-Jérôme
2534-1819 SOCIÉTÉ DE RECHERCHE ET DE DIFFUSION ARCHÉOBEC	1987 04 15	7669, Casgrain, Montréal
2430-7209 SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS - SECTION BEARN	1987 04 15	Bearn
2430-7381 TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY PEE-WEE IBERVILLE INC.	1987 04 15	370, avenue Lareau, Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2430-8835 TOURNOI PROVINCIAL NOVICE ST-LÉONARD INC.	1987 04 15	8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard
2431-9519 TRANSPORT ADAPTÉ DE CHARLEVOIX-OUEST	1987 04 13	Baie Saint-Paul
2431-9592 «VALIHA» ASSOCIATION MALGACHE DU CANADA	1987 04 15	3788, rue de Laval, Montréal

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

111

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2421-3167 ASSOCIATION NOUVELLE MULTIARTS	1986 10 27	1987 04 15	de la dénomination sociale: MAISON DE LA CULTURE CLAUDE DEBUSSY À ST-HUBERT
2154-3228 ASSOCIATION PARA-SPORTS HENRI-BOURASSA	1983 04 22	1987 04 15	1) des objets 2) des dispositions
1854-8099 CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA	1982 02 10	1987 04 15	de la dénomination sociale: CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA
1639-8042 CENTRE DE BÉNÉVOLAT RÉGIONAL DE BEDFORD	1979 10 30	1987 04 15	1) de la dénomination sociale: CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE BEDFORD ET ENVIRON INC. 2) du siège social: 141, rue Rivière, Bedford
2319-7239 CLUB VÉLO-CROSS RÉ-LY SPORT	1985 08 07	1987 04 13	de la dénomination sociale: CLUB VÉLO CROSS STE-JULIE

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2415-6739 COLLÈGE SACERDOTAL DE LA ROSE CROIX	1986 04 22	1987 04 13	des objets
1301-6761 CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU INC.	1970 08 13	1987 04 13	1) de la dénomination sociale: CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN-CHIBOUGAMAU-CHAPPAIS INC. 2) des objets 3) de la valeur des biens immobiliers 4) des dispositions
1850-1213 ÉCOLE POPULAIRE DE MUSIQUE DE L'EST DU QUÉBEC INC.	1981 09 09	1987 04 15	de la dénomination sociale: ÉCOLE POPULAIRE DE MUSIQUE DU BAS ST-LAURENT INC.
2320-5594 FONDATION LANTÉRIENNE INC.	1985 08 22	1987 04 16	1) des objets 2) des dispositions
1260-2595 LA FONDATION VICTORIN GERMAIN	1964 05 06	1987 04 15	1) des objets 2) des dispositions

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

111

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2311-5322 2311-5322 QUÉBEC INC.	1984 11 12	1987 05 16
2324-0443 2324-0443 QUÉBEC INC.	1985 07 22	1987 05 16

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1623-7810 AGENCE DE PERSONNEL D'HÔTELLERIE RENARD (QUÉBEC) INC.	1978 03 13	1987 05 16
1115-4150 ARGUS FABRICS LTD.	1963 05 14	1987 05 16
1312-4896 L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE THÉÂTRE INC.	1964 09 28	1987 05 16
2150-6449 ASSURANCES M. TAILLEFER INC.	1983 01 24	1987 05 16
1631-8735 LES ASSURANCES THÉROUX LIMITÉE	1979 01 18	1987 05 16
1347-8268 ATELIER D'USINAGE GROM INC.	1972 08 15	1987 05 16
1851-2699 AUTOMOBILE GAS-BEN INC.	1981 10 13	1987 05 16
1848-4790 BOLDUC M.C. CIE LTÉE	1981 07 09	1987 05 16
1625-9145 BOUTIQUE DU VÉHICULE SPORT G.T.A. INC.	1978 04 28	1987 05 16
1641-2850 BOUTIQUE FRANCE-MODE INC.	1980 02 01	1987 05 16
2166-8645 CAPAIR INC.	1984 02 28	1987 05 16
1859-9241 CAPCON LTÉE	1982 07 20	1987 05 16
1359-4247 CENTRE D'AUTO PAMBAS INC.	1974 09 30	1987 05 16
2162-3699 CLUB DE PITOUNE DE MONT-BRUN INC.	1983 10 20	1987 05 16
1572-4230 CLUB DU LAC DES PINS	1923 03 21	1987 05 16
2413-9461 CLUB D'ULTRA LÉGER DE LA PRAIRIE INC.	1986 03 24	1987 05 16
1135-4461 THE COLONIAL INN INC.	1949 05 20	1987 05 16
2310-4896 COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LACHUTE	1984 11 06	1987 05 16

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1468-7008 COMPAGNIE GARAGE P.A.L. QUÉBEC INC.	1976 07 26	1987 05 16
1261-0168 LES CONCESSIONS FRANK-N-STEIN LTÉE	1970 08 27	1987 05 16
1118-3050 CONSTRUCTION DE PIPELINE BEAVER LIMITÉE	1966 03 18	1987 05 16
1464-1674 CONSTRUCTION LÉON CROTEAU INC.	1976 01 16	1987 05 16
1124-8515 DE LUX FRAMES INC.	1966 06 13	1987 05 16
2151-1431 DÉPANNAGE ALLIER INC.	1983 02 09	1987 05 16
1124-5479 DESMARAIS-GAGNON INC.	1965 11 16	1987 05 16
1469-3774 LES DESSINS ARTEC INC.	1962 03 22	1987 05 16
1128-5376 DURON (QUÉBEC) LTÉE	1960 11 29	1987 05 16
1861-0279 «EMMANUEL» - ASSOCIATION NORD-AMÉRICAIN POUR L'ADOPTION DES ENFANTS HANDICAPÉS	1982 09 28	1987 05 16
2164-8324 LES ENTREPRISES ANDRÉ BOUTIN INC.	1984 01 19	1987 05 16
1332-3340 LES ENTREPRISES BOOM BULL INC.	1972 11 24	1987 05 16
1628-5256 LES ENTREPRISES D'ALIMENTATION J.P. GAGNON INC.	1978 07 21	1987 05 16
1118-6392 LES ÉQUIPEMENTS BEAVER LIMITÉE	1949 01 10	1987 05 16
2319-5092 LA FEUILLE VERTE URBAINE INC.	1985 06 17	1987 05 16
1637-5875 FONDATION PARKINSON DU QUÉBEC	1979 07 12	1987 05 16
1473-1426 GARDERIE LE ROSSIGNOL	1977 09 28	1987 05 16
1472-5527 GESTION ERIPHANE INC.	1976 12 21	1987 05 16

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1146-6927 GRENIER & BRABANT LTÉE	1958 02 12	1987 05 16
2316-8479 GROUPE DE VIGILANCE DES FACTEURS ET DE PROGRAMMES DE SÉCURISATION DE LONGUEUIL	1985 04 30	1987 05 16
1857-9748 LES HABITATIONS LOUKROY	1982 05 26	1987 05 16
1165-3540 HARVEY TRANSPORT LIMITÉE	1950 07 20	1987 05 16
1366-3562 HAUTE COIFFURE FRÉDÉRIC INC.	1975 07 28	1987 05 16
1155-6354 HÔTEL PAUL BAILLARGEON INC.	1957 10 01	1987 05 16
1258-7523 INSTITUT DE LA FAMILLE DE MONTRÉAL	1972 02 11	1987 05 16
1113-3626 INTERNATIONAL TRAVEL LIBRARY INC.	1962 03 14	1987 05 16
2318-8741 JEUNESSE PLUS INC.	1985 08 07	1987 05 16
1123-0299 LEON LEASING LTD.	1963 08 28	1987 05 16
1848-7678 LOCATION DE CAMIONS BORÉAL INC.	1981 07 24	1987 05 16
1127-2960 MORRIS NATIONAL INC.	1950 01 19	1987 05 16
1281-5064 RAINBOW CONSTRUCTION CORPORATION	1954 10 18	1987 05 16
1227-6713 THE RED BARON LINE INC.	1972 03 15	1987 05 16
2167-4296 LE RENDEZ-VOUS NAUTIQUE 1984 INC.	1984 02 27	1987 05 16
1475-1226 SALON CANIN JOJO INC.	1977 03 11	1987 05 16
1254-3567 SELIGMAN & LATZ OF DORVAL, LTD.	1961 07 12	1987 05 16
1232-9876 SERVICE D'APPELS DE MONTRÉAL LTÉE	1967 03 07	1987 05 16
1501-5720 SERVICES DE BUREAU MONTCALM INC.	1975 12 29	1987 05 16

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1136-6366 LES SERVICES DES BRASSEURS DU QUÉBEC LIMITÉE	1967 01 30	1987 05 16
2166-0220 SODAC-SNA INC.	1984 02 08	1987 05 16
2164-2533 STATION SERVICE DAVID ET MICHEL INC.	1983 12 29	1987 05 16
1349-7235 STATION SERVICE R. MAJOR INC.	1972 11 14	1987 05 16
1279-9813 TAXI DU VILLAGE (PINCOURT) INC.	1971 11 18	1987 05 16
2167-8586 TRANSPORT RADISSON INC.	1984 03 21	1987 05 16
1114-1462 TRANSPORT SOULANGES INC.	1933 12 23	1987 05 16
111	<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>	

Dissolution — Demandes de

2325-6027 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2325-6027 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 avril 1987

50935

*Les procureurs de la compagnie,
BEAUPRÉ, TRUDEAU, avocats*

A.B.J. DISTRIBUTEUR LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «A.B.J. DISTRIBUTEUR LTÉE» demandera à l'ins-

pecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Charles-de-Mandeville, le 23 avril 1987

50916

*Le président,
JEAN-PAUL GRAVEL*

ACCESSOIRES D'AUTO A.G.I. AMOS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ACCESSOIRES D'AUTO A.G.I. AMOS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Amos, le 31 mars 1987

50951

*Le procureur de la compagnie,
SYLVIE BRIEN, notaire*

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ EN ESTRIE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ EN ESTRIE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 13 avril 1987

50917

Le procureur de la compagnie,
ME GUY MORIN

AUMAIS TRANSPORT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «AUMAIS TRANSPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Terrebonne, le 10 mars 1987

50918

Pour la compagnie,
ROGER AUMAIS

BUREAU D'ACCUEIL D'INFORMATIONS ET RÉFÉRENCES SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BUREAU D'ACCUEIL D'INFORMATIONS ET RÉFÉRENCES SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 30 avril 1987

50952

La présidente,
RITA LAGACÉ

CANUS TOOL & MACHINE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CANUS TOOL & MACHINE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 avril 1987

50919

Les procureurs de la compagnie,
MACKENZIE, GERVAIS

CERCLE DES ARTISTES DE RAWDON

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CERCLE DES ARTISTES DE RAWDON» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rawdon, le 28 avril 1987

50953

La trésorière,
DOROTHY ALEXANDER

COMITÉ RÉGIONAL PARENTS-SECOURS DU HAUT RICHELIEU

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMITÉ RÉGIONAL PARENTS-SECOURS DU HAUT RICHELIEU» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 avril 1987

50954

Pour la compagnie,
FRANCINE DELISLE

ENTREPRISES RÉCRÉATIVES DE L'EST DU QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ENTREPRISES RÉCRÉATIVES DE L'EST DU QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rivière-du-Loup, le 4 mai 1987

50993

Le secrétaire,
RICHARD BOUTET

FONDATION ESPRIT VIVANT

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FONDATION ESPRIT VIVANT» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 avril 1987

50955

La secrétaire,
MARIE-CLAIRE FORTIN

GENTIANE FLEURISTE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GENTIANE FLEURISTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Brossard, le 23 avril 1987

50956

La présidente,
JOCELYNE TREMBLAY

GARE D'AUTOBUS DE SHERBROOKE LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GARE D'AUTOBUS DE SHERBROOKE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 2 avril 1987

50920

Le procureur de la compagnie,
ME CLAUDE DESCOTEAUX

GRAVELL BRICK & STONE COMPANY LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GRAVELL BRICK & STONE COMPANY LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 avril 1987

50936

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON, ROSENTZVEIG,
SHACTER, *avocats*

GAUBEL MÉTAL LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GAUBEL MÉTAL LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 mars 1987

50921

Les procureurs de la compagnie,
YANOFKY, BRULL

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE THETFORD MINES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE THETFORD MINES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Thetford-Mines, le 30 mars 1987

50938

Le secrétaire,
JACQUES DUQUETTE

GAZ BAR IRVING G.M.G. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GAZ BAR IRVING G.M.G. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Monique, le 4 mai 1987

50994

La secrétaire,
PAULINE B. LAROUCHE

LAVALMOS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LAVALMOS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Amos, le 31 mars 1987

50957

Le procureur de la compagnie,
SYLVIE BRIEN, *notaire*

LE COMITÉ DE MAINTIEN DE L'ÉCOLE MGR ROSS

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE COMITÉ DE MAINTIEN DE L'ÉCOLE MGR ROSS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Grosses-Roches, le 29 avril 1987

50958 *La présidente,*
VICTOIRE MARIN

**LES CONSULTANTS AMOR LTÉE
AMOR CONSULTANTS LTD.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES CONSULTANTS AMOR LTÉE—AMOR CONSULTANTS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 avril 1987

50995 *Les procureurs de la compagnie,*
MARTINEAU WALKER, *avocats*

LES ÉDITIONS INFIPRO LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ÉDITIONS INFIPRO LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Charlesbourg, le 22 avril 1987

50984 *Le président,*
FERNAND TOUSIGNANT

LES ENDUITS INDUSTRIELS P.A.C.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENDUITS INDUSTRIELS P.A.C.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Brossard, le 8 avril 1987

50959 *Le procureur de la compagnie,*
FRANÇOIS DELL'ANIELLO, *avocat*

LES ENTREPRISES MAHER CORNEILLIER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES MAHER CORNEILLIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal-Nord, le 28 avril 1987

50922 *Pour la compagnie,*
COLETTE MAHER

LES ENTREPRISES SIMARD & CIE LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES SIMARD & CIE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 avril 1987

50985 *Les procureurs de la compagnie,*
CLARKSON, TÉTRAULT, *avocats*

LES IMMEUBLES COLA INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES IMMEUBLES COLA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 17 avril 1987

50923 *Le président et secrétaire,*
FRANCESCO TUMMILLO

MARCHE BOUDREAU INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MARCHE BOUDREAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rigaud, le 29 avril 1987

50986 *Le procureur de la compagnie,*
FRANÇOIS JOLY, notaire

PLACEMENTS CLAUDE BOURDON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLACEMENTS CLAUDE BOURDON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 avril 1987

50924 *Les procureurs de la compagnie,*
LAPOINTE, ROSENSTEIN

PLACEMENTS ARBOUR WARNET LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLACEMENTS ARBOUR WARNET LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 22 avril 1987

50939 *Le procureur de la compagnie,*
YVES BELLE-ISLE, avocat

PLB TURGEON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLB TURGEON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rock Forest, le 21 avril 1987

50940 *Le président,*
PATRICE TURGEON

POLYCLINIQUE MÉDICALE POPULAIRE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «POLYCLINIQUE MÉDICALE POPULAIRE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} mai 1987

50960 *Les procureurs de la compagnie,*
POULIOT, MERCURE, LEBEL, DESROCHERS,
LEGAULT & DANCOSSE, avocats

PRODUITS L.B. (1985) LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PRODUITS L.B. (1985) LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Boucherville, le 7 avril 1987

50925 *Le président,*
J.M. BRASSEUR

RAOUL BILODEAU & FILS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RAOUL BILODEAU & FILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 7 avril 1987

50937 *Le président,*
RAOUL BILODEAU

SALON MARIE-MAI INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SALON MARIE-MAI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 mai 1987

50996 *Les procureurs de la compagnie,*
KAUFMAN, RESPITZ, avocats

SOLCOM CRIMINO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOLCOM CRIMINO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 31 mars 1987

50987 *Le procureur de la compagnie,*
PIERRE LAMARCHE, *avocat*

TREMPE, PAQUETTE, BOUCHER & ASSOCIÉS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TREMPE, PAQUETTE, BOUCHER & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 avril 1987

50997 *Les procureurs de la compagnie,*
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS
& BOURQUE, *avocats*

TROUPE AZTLAN

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TROUPE AZTLAN» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 avril 1987

50941 *La présidente,*
ANTONIETA MAECK

UNE CITÉ DANS LA CITÉ

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «UNE CITÉ DANS LA CITÉ» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 2 mai 1987

50998 *Pour la compagnie,*
JULIEN TRUCHON

VÉGÉTABEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VÉGÉTABEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Dorval, le 8 avril 1987

50988 *Le directeur,*
GUY BOISCLAIR

VINTEX (QUÉBEC) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VINTEX (QUÉBEC) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 avril 1987

50961 *Les procureurs de la compagnie,*
HEENAN BLAIKIE, *avocats*

VOYAGES HOULE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VOYAGES HOULE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rouyn-Noranda, le 31 mars 1987

50942 *Le procureur de la compagnie,*
PIERRE A. CORBEIL, *notaire*

YVON CÔTÉ TRANSPORT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «YVON CÔTÉ TRANSPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Alma, le 20 avril 1987

50999 *Pour la compagnie,*
YVON CÔTÉ

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GESTION LOUGO	1987 04 24	226, rue Longueuil, St-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 6P4
112		<i>Le protonotaire de la Cour supérieure district judiciaire d'Iberville, PIERRE VAILLANCOURT</i>

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MEG. ENR.	1987 02 27	4516, rue Laval, Lac-Mégantic, QC, G6B 1C5
112		<i>Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district de Mégantic, HAROLD BRUNEAU</i>

Commanditaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a apporté des modifications en ce qui a trait aux commanditaires:

Raison sociale de la société	Lieu du principal établissement	Date d'enregistrement des modifications
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MEG. ENR.	4516, rue Laval, Lac-Mégantic, QC, G6B 1C5	1987 03 04
112		<i>Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district de Mégantic, HAROLD BRUNEAU</i>

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Pierre, Île d'Orléans *Dissolution*

Avis est, par les présentes, donné que la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Pierre, Île d'Orléans, constituée en vertu de la section VII de la Loi sur les assurances (S.R.Q., 1964, c. 295) et ayant son siège social au 627, chemin Royal, Saint-Pierre, Île-d'Orléans, QC, a été dissoute, le 30 avril 1987, en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32) et de la Loi sur la liquidation des compagnies (L.R.Q., c. L-4).

Québec, le 30 avril 1987

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

111

Office des professions du Québec

Avis de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 53 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26) que le comité de discipline de l'Ordre des comptables agréés du Québec a radié, de façon permanente, monsieur Ian Gilbert du Tableau de l'Ordre en vertu d'une décision rendue le 5 décembre 1986.

*Le vice-président de l'Office
des professions du Québec,*
LOUIS ROY

50945

Proclamations

[L. S.] J. GILLES LAMONTAGNE
Gouvernement
du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion sur le territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Lazare

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Lazare sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Dorion, comme si ces deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée, le 15 avril 1987, par le décret du Gouvernement du Québec numéro 594-87.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal de la municipalité de la paroisse de Saint-Lazare a adopté le Règlement numéro 435 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Dorion, par son Règlement numéro 694, a concouru dans la teneur du règlement adopté par le Conseil municipal de la municipalité de la paroisse de Saint-Lazare.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 15 avril 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508
Folio: 121

112

[L. S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Saint-Jérôme sur le territoire de la municipalité de Bellefeuille

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité de Bellefeuille sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Saint-Jérôme, comme si ces deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée, le 15 avril 1987, par le décret du Gouvernement du Québec numéro 595-87.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal de la municipalité de Bellefeuille a adopté le Règlement numéro 510-86 et l'a modifié par la résolution numéro 86-610, adoptée le 11 novembre 1986, à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Saint-Jérôme.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme, par son Règlement numéro C-1482 modifié par la résolution numéro 86-11-15111, adoptée le 26 novembre 1986, a concouru dans la teneur du règlement et de la résolution adoptés par le Conseil municipal de la municipalité de Bellefeuille.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 15 avril 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508
Folio: 122

112

[L. S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion sur le territoire de la municipalité du village de Coteau-Station

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité du village de Coteau-Station sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Dorion, comme si ces deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée, le 15 avril 1987, par le décret du Gouvernement du Québec numéro 593-87.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal de la municipalité du village de Coteau-Station a adopté le Règlement numéro 170 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Dorion.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Dorion, par son Règlement numéro 688, a concouru dans la teneur du règlement adopté par le Conseil municipal de la municipalité du village de Coteau-Station.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 15 avril 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508
Folio: 120

112

[L. S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Saint-Rémi sur le territoire des municipalités des paroisses de Saint-Jean-Chrysostome et de Saint-Patrice-de-Sherrington et du village de Napierville

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire des municipalités des paroisses de Saint-Jean-Chrysostome et de Saint-Patrice-de-Sherrington et du village de Napierville sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Saint-Rémi, comme si ces municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée, le 15 avril 1987, par le décret du Gouvernement du Québec numéro 596-87.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Règlement numéro 86-132 de la municipalité de la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, le Règlement numéro 151 de la municipalité de la paroisse du Saint-Patrice-de-Sherrington et le Règlement numéro 259 de la municipalité du village de Napierville ont été adoptés à l'effet de soumettre le territoire de ces municipalités à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Saint-Rémi.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Saint-Rémi, par ses Règlements numéros V-194-86, V-196-86 et V-201-86, a concouru dans la teneur des règlements adoptés par les municipalités ci-dessus mentionnées.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 15 avril 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508
Folio: 123

112

[L. S.]
Gouvernement
du Québec

J. GILLES LAMONTAGNE

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville d'Alma sur le territoire de la municipalité de Lac-à-la-Croix

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité de Lac-à-la-Croix sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville d'Alma, comme si ces deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée, le 15 avril 1987, par le décret du Gouvernement du Québec numéro 592-87.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal de la municipalité de Lac-à-la-Croix a adopté le Règlement numéro 70-86 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville d'Alma.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville d'Alma, par son Règlement numéro 859, a concouru dans la teneur du règlement adopté par le Conseil municipal de la municipalité de Lac-à-la-Croix.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 15 avril 1987

Le sous-procureur général,
DANIEL JACOBY

Libro: 508
Folio: 119

112

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

La Banque Royale du Canada

Avis public est donné que La Banque Royale du Canada s'adressera au Parlement à sa présente ou prochaine session pour demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé.

La Banque Royale du Canada entend faire régulariser le titre de propriété à partie du lot 124 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno, acquise à la vente pour taxes faite par la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, tenue le 21 octobre 1982, particulièrement à ce qui a trait à l'erreur dans l'avis de vente pour taxes, enregistré à la division d'enregistrement de Chambly, le 10 septembre 1982, sous le numéro 3419; quant *i* à la borne nord-est mentionnée dans l'avis comme le lot originaire 125, alors qu'il aurait dû s'agir des lots 124-231, 124-230, 124-229, 124-228, 124-227, 125-60, 125-61, 125-62, 125-63, 125-64, 125-65, 125-21, 125-6, 125-20, 125-19, 125-18, 125-17, 125-16, 125-15, 125-14, 125-13, 125-12-1, 125-12-2 et 125-67 dudit cadastre et *ii* quant à la borne nord-ouest mentionnée comme étant le lot 122-5 (boulevard Marie-Victorin), alors qu'il aurait dû s'agir du lot 124-444 (boulevard Marie-Victorin) dudit cadastre.

La même erreur s'est reproduite dans l'acte de vente par la ville de Saint-Bruno-de-Montarville à La Banque Royale du Canada, le 25 janvier 1984, enregistré à la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 643782.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce projet de loi d'intérêt privé en s'adressant à Me Paul Chaput du bureau des procureurs soussignés au 1981, avenue McGill College, bureau 1200, Montréal, QC, H3A 3C1.

Toute personne qui a motif d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation.

Montréal, le 4 mai 1987

Les procureurs de la compagnie,
OGILVY, RENAULT

51012

Roma Gardens Inc.

Prenez avis que Elias Kotler, hommes d'affaires, entend s'adresser au Parlement du Québec pour y propo-

ser un projet de loi d'intérêt privé demandant la reprise d'existence de la compagnie Roma Gardens Inc.

Toute personne intéressée à s'opposer à l'adoption du présent projet de loi d'intérêt privé devra faire parvenir son objection dans les trente (30) jours suivant la parution de cet avis en s'adressant à la direction de la Législature de l'Assemblée nationale.

Montréal, le 1^{er} avril 1987

Les procureurs,
MENDELSON, ROSENZVEIG, SHACTER

51018

Ville de Montréal

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Montréal s'adressera au Parlement du Québec au cours de la première session de la trente-troisième législature pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, relativement aux matières suivantes:

1. L'assouplissement de la procédure relative à certaines ententes entre la ville et d'autres corporations municipales;
2. Les motifs d'absence d'un membre du Conseil lors d'une séance du Conseil;
3. La formation de commissions permanentes et de commissions spéciales du Conseil;
4. Des modifications de concordance relatives à la restructuration des services municipaux;
5. La création de la fonction de conseiller associé, dont la responsabilité est d'assister les membres du comité exécutif;
6. La précision de l'obligation du comité exécutif de faire rapport au Conseil;
7. L'attribution au comité exécutif du pouvoir d'établir des tarifs de frais pour la location de biens ou services, ainsi que pour l'étude de projets de règlements;
8. La précision du pouvoir du comité exécutif de décréter une dépense jugée nécessaire dans un cas de force majeure et la délégation de ce pouvoir à un directeur de service;
9. Certaines modifications relatives à la présidence des assemblées du Conseil, au nombre d'assemblées régulières, à leur ajournement et au maintien de l'ordre durant ces assemblées;
10. La remise en vigueur d'une disposition abrogée par la Loi sur les archives;

11. La modification des pouvoirs réglementaires de la ville concernant les sujets suivants:

- le déclenchement inutile de systèmes d'alarme;
- la propreté des terrains en déterminant ce qui constitue les hautes herbes;
- la couleur du revêtement extérieur des bâtiments;
- la suppression du plafond de 10 \$ pour le prix relatif aux changements d'occupation ou de destination de certains immeubles;

— l'extension des dispositions permettant des dérogations mineures à l'usage d'un immeuble maintenu par droits acquis;

— la cueillette des déchets sur certaines propriétés privées;

12. La simplification de la procédure entourant la cession d'une ruelle aux propriétaires riverains;

13. La désignation d'autres catégories d'emplacements et d'immeubles susceptibles de faire l'objet de plans d'ensemble et l'établissement de garanties dans le cas des plans d'ensemble qui sont réalisés par phases;

14. La précision de certaines conditions normatives de la fourniture de l'eau potable par Montréal à d'autres municipalités;

15. La répartition des coûts des conduites d'aqueduc, de l'éclairage et de la signalisation;

16. L'établissement des règles régissant les virements de crédit;

17. Le pouvoir de modifier certains règlements relatifs aux revenus de la ville, en cours d'exercice;

18. Certaines modifications relatives aux emprunts;

19. L'établissement de taux de subventions différents selon que les bénéficiaires sont des organismes sans but lucratif, des coopératives d'habitation ou des familles à faible revenu, et l'établissement de nouvelles conditions pour l'attribution de subventions;

20. Le pouvoir d'établir une taxe spéciale sur chaque appareil d'amusement;

21. L'exemption de la taxe de l'eau et de services pour certaines catégories d'occupation;

22. La dispense de l'énumération des noms de tous les propriétaires d'un immeuble en copropriété indivise sur le compte de taxes et l'avis d'évaluation;

23. L'adjudication à la ville d'un immeuble affecté d'un bail emphytéotique et vendu pour taxes;

24. L'acquisition par la ville d'immeubles destinés à l'agrandissement du port de Montréal;

25. La simplification de la procédure d'acquisitions et d'aliénations d'immeubles à des fins industrielles;

26. Des règles relatives à la constitution de servitudes en faveur des compagnies d'utilités publiques;

27. La répartition, à certaines conditions, sous forme de taxes d'améliorations locales, du coût de certains travaux d'embellissement;

28. La signification de procédures émises par la Cour municipale à des personnes résidant à l'extérieur du Québec;

29. La suppression du plafond de 50 \$ pour les frais de remorquage d'un véhicule stationné en contravention d'un règlement de circulation;

30. L'imposition d'un immeuble ou partie d'immeuble appartenant à la Régie des installations olympiques;

31. La prolongation de la surtaxe sur certaines catégories d'immeubles;

32. Le financement des partis politiques municipaux;

33. La dispense de l'application de la Loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction aux travaux exécutés par des salariés permanents de la ville;

34. Diverses autres modifications de concordance et toute autre matière utile à la bonne administration des affaires de la ville.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la Législation.

Montréal, le 4 mai 1987

Les avocats et procureurs de la ville de Montréal,
51019 PÉLOQUIN, ALLARD et LACROIX

Qualité de l'environnement — Loi sur la

Projet de réaménagement de l'échangeur de l'autoroute 15 au kilomètre 31, à Mirabel (Saint-Janvier)

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, 12,

rue Sainte-Anne, Québec, d'enquêter sur le projet de réaménagement de l'échangeur de l'autoroute 15 au kilomètre 31, à Mirabel (Saint-Janvier), qui fera l'objet d'une demande de certificat d'autorisation par le ministère des Transports, en mai 1987, conformément à l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Le Bureau doit vérifier si les requérants de la demande d'audience acceptent que des discussions puissent avoir lieu afin que leurs attentes exprimées puissent être satisfaites dans le cadre du projet. D'une manière spécifique, le ministre demande au Bureau

d'examiner les possibilités de discussions avec chacun des intervenants au dossier et si cela s'avère possible, d'examiner par la suite les solutions qui pourraient satisfaire toutes les parties en tenant compte des options présentées dans l'étude d'impact. Le Bureau doit faire rapport au ministre d'ici le 18 juin 1987.

Sainte-Foy, le 5 mai 1987

Le ministre de l'Environnement,
CLIFFORD LINCOLN

114

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre des Finances, donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1503-6338 ASSOCIATION DES CITOYENS DE MIRABELLO SANNITICO	1987 04 09	Aucune
1639-1815 L'ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES, L'EAU VIVE	1987 04 08	Aucune
1353-3682 CLUB DE MOTONEIGE LES MONTAGNARDS DE ROLLET INC.	1987 04 09	Aucune
1841-8400 GROUPE DAVID GAGNON & ASSOCIÉS INC.	1987 04 08	Aucune
1847-3272 MONSIEUR FREIN INC.	1987 04 09	Aucune

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Ventes par licitation

Joliette

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
Nos 700-05-000870-869
705-18-000026-878

DA^ME ANNETTE AUBIN, rentière, domiciliée et résidant au 273, 25^e Avenue, cité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, district de Terrebonne, J0N 1P0, partie demanderesse, contre MARCEL MILLETTE, rentier, domicilié et résidant au 7221, 5^e Avenue, cité de Saint-Théodore-de-Chertsey, district de Joliette, J0K 3K0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Un emplacement sis à Saint-Théodore-de-Chertsey, étant une partie du lot numéro huit-A (ptie 8A) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chertsey, dans le Deuxième Rang, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur en front et en arrière par une profondeur de soixante-trois pieds (63 pi), mesures anglaises et plus ou moins, borné en front par la 5^e Avenue, et des trois autres côtés par partie du même lot, appartenant à Alphonse Perreault ou représentants; avec droit de passage au chemin public et au lac artificiel sur partie du lot 8A et avec droit de canoter, de pêcher et de se baigner sur ledit lac; avec bâtisses y érigées, portant le numéro 7221, 5^e Avenue, Saint-Théodore-de-Chertsey. Tel que le tout se trouve présentement, avec tous droits et dépendances, sans réserve d'aucune sorte de la part du vendeur. »

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le MARDI TRENTIÈME jour de JUIN 1987 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 4 mai 1987

51013

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000038-875
S. 350-18-000005-877

LES INDUSTRIES ABÉNAKIS INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à C.P. 439, Saint-Prospère, comté de Dorchester, G0M 1Y0, demanderesse, contre BOB ALLEN, Sainte-Aurèle, Beauce-Sud, G0M 1M0, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Dorchester, Sainte-Hénédine, Dorchester, G0S 2R0, mis en cause.

« Un terrain étant le lot numéro quarante-A-un (40-A-1) au cadastre officiel pour le rang Huit (VIII) du canton de Metgermette-Nord en la municipalité de Sainte-Aurèle, division d'enregistrement de Dorchester, mesurant quarante pieds (40 pi) de profondeur du nord-ouest au sud-est, sur cent trente-trois pieds (133 pi) de largeur dans l'autre sens, le tout mesures anglaises. Bornes: au nord-est la rue des Saules, au sud-est et au sud-ouest le terrain de la corporation municipale de Sainte-Aurèle, et au nord-ouest le terrain de madame Gédéon Gilbert; le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 5 480,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 1^{er} mai 1987

50979

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 500-12-090529-797
760-18-000014-879

MARIE ARMELÉE PLACIDE, domiciliée et résidant au 285, place Benoit, appartement 10, ville de Saint-Laurent, H4N 2H4, district de Montréal, partie demanderesse, contre DAVID TIMOTHY THOMAS, domicilié et résidant au 2054, Jeanne-Mance, appartement 7, ville et district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Sainte-Martine, mis en cause.

« Un terrain situé dans la ville de Châteauguay et désigné sur le cadastre de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay comme suit:

1. la subdivision numéro quarante-sept du lot originaire numéro cinquante-deux (52-47), d'une superficie de deux mille neuf cent vingt-huit pieds carrés (2 928,0 pi²);

2. la subdivision numéro cent soixante-dix-sept du lot originaire numéro cinquante-trois (53-177), d'une superficie de mille soixante-douze pieds carrés (1 072,0 pi²).

Le tout en mesures anglaises et sans garantie de contenance précise; avec les bâtiments qui s'y trouvent, portant le numéro 64, croissant Spring, et dont le mur nord est mitoyen.

L'immeuble est grevé d'une servitude au profit de la compagnie de téléphone Bell du Canada, suivant acte enregistré à Châteauguay sous le numéro 85665.

Le tout tel qu'il apparaît sur un certificat de localisation dressé par Gilles Drolet, arpenteur-géomètre, le treize juin mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985), sous le numéro 85-10027 de ses registres et sous la minute numéro 2036.

Le prix de vente comprend aussi:

- a) l'appareillage électrique;
- b) le chauffage;
- c) le réservoir à eau chaude. »

La mise à prix est fixée à 9 377,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et

modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sainte-Martine, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, le QUATRIÈME jour d'AOÛT 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 28 avril 1987

50990

Charlevoix

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Charlevoix
Nos 240-18-000307-870
240-05-000047-861

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, bureau 500, ville de Sainte-Foy, district de Québec, G1V 4P2, ès qualités de mandataire de la Fiducie du Québec, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, au 1, complexe Desjardins, demanderesse, contre MONSIEUR MARIO LAVOIE, éleveur de visons, domicilié en la paroisse de Saint-Hilarion, 6, rue Principale, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Charlevoix no 2, 4, Saint-Jean-Baptiste, Baie-Saint-Paul, district de Charlevoix, mis en cause.

« 1. Un terrain de figure irrégulière faisant partie du lot cinq-A (ptie 5-A), 2^e Rang, cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilarion, canton de Settrington, seconde division d'enregistrement de Charlevoix, chef-lieu de Baie-Saint-Paul, borné et décrit comme suit: vers le nord-ouest par le chemin public, mesurant trois cent soixante-quinze pieds et douze centièmes (375,12 pi); vers le nord-est par partie du lot 5-B, appartenant à Raynald et Jean-Luc Rochefort, mesurant cinq cent soixante-sept pieds et quinze centièmes (567,15 pi); vers le sud-est par partie du lot 5-B, appartenant à Paul-Armand Girard, mesurant trois cent soixante-quinze pieds (375 pi), et vers le sud-ouest par partie du lot 5-B, appartenant à Paul-Armand Girard, mesurant cinq cent cinquante-neuf pieds et quarante-cinq centièmes (559,45 pi); contenant en superficie

deux cent onze mille trente-deux pieds carrés, mesures anglaises, avec bâtisse dessus construite;

2. Un terrain de figure irrégulière faisant partie des lots cinq-A et cinq-B (ptie 5-A et 5-B) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilarion, 2^e Rang, dans le canton de Settrington, seconde division d'enregistrement de Charlevoix, chef-lieu de Baie-Saint-Paul, borné et décrit comme suit: vers le nord-ouest par partie des lots 5-A et 5-B, appartenant à Paul-Armand Girard, mesurant trois cent quatre-vingt-douze pieds et trente-cinq centièmes (392,35 pi); vers le nord-est par partie du lot 5-B, appartenant à Paul-Armand Girard, mesurant deux cent trente-six pieds et cinquante-quatre centièmes (236,54 pi); vers le sud-est par partie des lots 5-A et 5-B, appartenant à Raynald et Jean-Luc Rochefort, mesurant quatre cent sept pieds et quarante et un centièmes (407,41 pi), et vers le sud-ouest par partie du lot 5-A, appartenant à François Rochefort, mesurant deux cent trente-sept pieds et neuf centièmes (237,09 pi), contenant en superficie quatre-vingt-quatorze mille cinq cent quatre-vingt-huit pieds carrés, mesures anglaises, avec bâtisses et dépendances dessus construites.

Les biens suivants sont devenus immeubles par destination: 525 cages à reproduction; 1 400 cages à fourrure; 94 cages à reproduction. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 14 050,70 \$, compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Charlevoix no 2 à Baie-Saint-Paul, 4, Saint-Jean-Baptiste, Baie-Saint-Paul, le VINGT-CINQUIÈME jour de JUIN 1987 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
HÉLÈNE BRISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
La Malbaie, le 5 mai 1987

51020

Joliette

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-05-000211-840
705-18-000024-873

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la ville de Montréal, et un bureau au 3965, boulevard Saint-Martin, ville de Laval, district de Montréal, étant aux droits de la Banque Canadienne Nationale du Canada et de la Banque Provinciale du Canada, par la fusion de ces deux dernières, telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil, en date du 1^{er} novembre 1979, suivant l'arrêté 1979-2921, le tout en conformité de la Loi sur les banques, partie demanderesse, contre GÉRARD ST-GEORGES, homme d'affaires, domicilié et résidant au 278, rue des Aulnaies, municipalité de Saint-Michel-des-Saints, comté de Berthier, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Berthier, mis en cause.

« Un emplacement de figure irrégulière, situé en la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, connu, désigné et composé comme suit, savoir:

a) Le lot numéro quarante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf A (29A-47) du rang C du canton de Brassard, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Brassard, division d'enregistrement de Berthier. Mesurant ledit lot cinquante pieds (50,0 pi, soit 15,24 m) de largeur par cent soixante-quatre pieds (164,0 pi, soit 49,99 m) de profondeur et contenant en superficie 8 200,0 pieds carrés, soit 761,80 mètres carrés.

b) Le lot numéro quarante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf A (29A-48) du rang C du canton de Brassard, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Brassard, division d'enregistrement susdite. Mesurant ledit lot cinquante pieds (50,0 pi, soit 15,24 m) de largeur par cent soixante-quatre pieds (164,0 pi, soit 49,99 m) de profondeur et contenant en superficie 8 200,0 pieds carrés, soit 761,80 mètres carrés.

c) Le lot numéro quarante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf A (29A-49) du rang C du canton de Brassard, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Brassard, division d'enregistrement susdite. Mesurant ledit lot soixante pieds (60,0 pi, soit 18,29 m) de largeur par cent soixante-quatre pieds (164,0 pi, soit 49,99 m) de profondeur, et contenant en superficie 9 840,0 pieds carrés, soit 914,17 mètres carrés.

Avec la maison d'habitation, circonstances et dépendances, et portant les numéros d'immeuble 278 et 280, rue des Aulnaies, municipalité de Saint-Michel-des-Saints. Le tout tel qu'il se trouve présentement avec toutes les servitudes inhérentes auxdits immeubles. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670^e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 8 410,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, 180, rue Champlain, Berthierville, le MARDI SEPTIEME jour de JUILLET 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 5 mai 1987

51023

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
Nos 705-02-001169-861
705-18-000111-860

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINTE-JULIENNE, corporation légalement constituée en vertu des lois de la province de Québec, ayant son bureau au 2484, rue Cartier, Sainte-Julienne, district de Joliette, partie demanderesse, contre RANDOLPH P. JONES, syndic de Mallette, Benoit & Cie Ltée, en sa qualité de syndic à la faillite de LOUISE ST-PIERRE PILAREZIK, 2, complexe Desjardins, local 3100, C.P. 186, Montréal, H5B 1B3, partie demanderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

A) Une lisière de terrain vacant ayant front sur la rue Bellerive, au Domaine de l'Immobilier du Lac Enrg., Sainte-Julienne, dans le comté de Montcalm, faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro deux cent dix (ptie 210) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julienne, division d'enregistrement de Montcalm, mesurant cent quatre-vingts pieds (180 pi) de largeur en front le long de la

rue Bellerive sur cent pieds (100 pi) de profondeur dans ses lignes latérales nord et sud, mesures anglaises et plus ou moins, bornée comme suit: en front, vers l'est, par la rue Bellerive (lot 210-24); en arrière, vers l'ouest, partie 90 pieds par le lot 210-27 dudit cadastre et pour autre partie de 90 pieds par la lisière de terrain ci-après en deuxième lieu décrite; d'un côté, vers le sud, par la rue des Sables (lot 210-3); et de l'autre côté, vers le nord, par la rue La Bossière (lot 210-23).

B) Une autre lisière de terrain vacant située sur le côté nord de la rue des Sables à Sainte-Julienne, dans le comté de Montcalm, faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro deux cent dix (ptie 210) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julienne, division d'enregistrement de Montcalm, mesurant cent vingt pieds (120 pi) de largeur en avant le long de la rue des Sables et semblable largeur en arrière à la profondeur, sur quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; bornée comme suit: en front, vers le sud, par la rue des Sables (lot 210-3); en arrière, vers le nord, par les lot 210-26 et 210-27 dudit cadastre; d'un côté, vers l'est, par cette autre partie du même dit lot 210 dudit cadastre ci-dessus décrite; et de l'autre côté, vers l'ouest, par une autre partie non subdivisée du même dit lot 210 dudit cadastre, demeurant la propriété de dame Lucienne Quesnel et/ou représentants; avec toutes les servitudes apparentes ou occultes attachées audit immeuble. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve.

C) Un emplacement situé en la paroisse de Sainte-Julienne dans le comté de Montcalm, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent dix (210-27) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julienne. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve, avec toutes les servitudes apparentes ou occultes attachées audit immeuble; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

D) Un emplacement vacant ayant front sur la rue La Bossière en la municipalité de Sainte-Julienne, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-six de la subdivision officielle de lot originaire deux cent dix (210-26) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julienne, division d'enregistrement de Montcalm. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve, avec toutes les servitudes apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

E) Un emplacement situé en la paroisse de Sainte-Julienne, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent dix (210-28) aux plan et livre de

renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julienne, division d'enregistrement de Montcalm. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve, avec toutes les servitudes apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 4 332,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le MARDI TRENTIÈME jour de JUIN 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 4 mai 1987

51014

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
Nos 705-02-001902-840
705-18-000025-870

SINTRA INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 499, rue Forest, Saint-Paul-de-Joliette, district de Joliette, partie demanderesse, contre GILLES BEAULIEU, domicilié et résidant au 120, rue Royale, Saint-Paul-de-Joliette, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

« Un emplacement situé en la municipalité de Saint-Paul, comté de Joliette, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Paul, division d'enregistrement de Joliette, comme étant composé de:

a) La totalité du lot numéro dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quarante-quatre (444-19), mesurant quatre-vingt-deux pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (82,85 pi) (le long d'un arc de cercle R:270 pieds), dans sa ligne nord-ouest; quatre-vingt-quatre pieds (84 pi) dans sa ligne sud-ouest; soixante et un pieds et deux dixièmes de pied (61,2 pi) dans sa ligne sud-est, soixante-huit pieds

et quatre dixièmes de pied (68,4 pi) dans sa ligne nord-est, et contenant cinq mille deux cent vingt et un pieds carrés (5 221 pi²) en superficie, mesures anglaises.

b) La totalité du lot numéro cinquante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quarante-six (446-52), mesurant soixante et un pieds et deux dixièmes de pied (61,2 pi) dans sa ligne nord-ouest, onze pieds (11 pi) dans sa ligne sud-ouest, cinquante-trois pieds et sept dixièmes de pied (53,7 pi) (le long d'un arc de cercle R:175 pieds) dans sa ligne nord-est, et contenant neuf cent soixante-quatre pieds carrés (964 pi²) en superficie, mesures anglaises.

Avec la maison y érigée, circonstances et dépendances, portant le numéro 120, rue Royale en la municipalité de Saint-Paul; avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes inhérentes audit immeuble. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 9 088,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 577, rue Notre-Dame, Joliette, le MERCREDI HUITIÈME jour de JUILLET 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 5 mai 1987

51022

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000273-878

B.K. SCHNEIDER, partie demanderesse, contre 110395 CANADA LTÉE, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un terrain donnant sur la rue Centre à Montréal, désigné sur le cadastre de la paroisse de Montréal

comme étant constitué des lots numéros deux mille sept cent cinquante-six et deux mille sept cent cinquante-sept (2756 et 2757); avec le bâtiment dessus construit ou en voie de l'être, portant les numéros 2521, 2523 et 2525 de la rue Centre. En l'état où l'immeuble se trouve actuellement, avec ses droits, circonstances et dépendances, sans aucune réserve. »

La mise à prix est fixée à 120 074,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1987 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 29 avril 1987

50964

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002385-852

CONTINENTAL TRUST COMPANY, corporation ayant son siège social à Toronto, province d'Ontario, et un bureau dans la ville de Montréal, province de Québec, au numéro 2000, rue Peel, bureau 865, partie demanderesse, et LAVENTHOL & HOWARTH LIMITED, corps politique dûment incorporé, ayant un bureau au 770, rue Sherbrooke, bureau 1100, ville et district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse en reprise d'instance, contre DAME GHISLAINE NAULT, secrétaire, domiciliée au 176, chemin des Patriotes Nord, ville de Mont-Saint-Hilaire, province de Québec, et LA CLEF D'OR, société en commandite, corporation ayant le siège social de ses affaires au 2206, boulevard Dorchester Ouest, ville de Montréal, province de Québec, et maintenant déménagée au 2212, boulevard Dorchester Ouest, ville et district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Trois appartements en copropriété faisant front sur le boulevard Saint-Joseph Est, ville de Montréal, QC, au

numéro domiciliaire 400, connus et désignés comme étant:

1. le lot numéro AO un de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-AO1), du cadastre officiel du village de Côte-Saint-Louis, division d'enregistrement de Montréal, et le un vingtième indivis des lots un et deux de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-1 et 369-2) dudit cadastre étant les parties communes;

2. le lot numéro AO deux de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-AO2) dudit cadastre, et le vingtième indivis des lots un et deux de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-1 et 369-2) dudit cadastre, étant les parties communes;

3. le lot numéro AO trois de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-AO3) dudit cadastre, et le vingtième indivis des lots un et deux de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-1 et 369-2) dudit cadastre, étant les parties communes.

Tel et dans l'état que le tout se trouve actuellement, sans aucune réserve ni exception, et sujet à une servitude active et passive enregistrée à Montréal sous les numéros 992754 et 3274143.

4. le lot numéro RO un de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-RO1) dudit cadastre, et le un vingtième indivis des lots un et deux de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-1 et 369-2) dudit cadastre, étant les parties communes;

5. le lot numéro RO deux de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-RO2) dudit cadastre, et le un vingtième indivis des lots un et deux de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-1 et 369-2) dudit cadastre, étant les parties communes;

6. le lot numéro RO trois de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-RO3) dudit cadastre, et le un vingtième indivis des lots un et deux de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-1 et 369-2) dudit cadastre, étant les parties communes;

7. le lot numéro RO quatre de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-RO4) dudit cadastre, et le un vingtième indivis des lots un et deux de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-1 et 369-2) dudit cadastre, étant les parties communes;

8. le lot numéro RO cinq de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-RO5) dudit cadastre, et le un vingtième indivis des lots un et deux de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-1 et 369-2) dudit cadastre, étant les parties communes;

9. le lot numéro RO six de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-RO6) dudit cadastre, et le un vingtième indivis des lots un et deux de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-1 et 369-2) dudit cadastre, étant les parties communes;

10. le lot numéro RO sept de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-RO7) dudit cadastre, et le un vingtième indivis des lots un et deux de la subdivision de l'ajouté originaire trois cent soixante-neuf (369-1 et 369-2) dudit cadastre, étant les parties communes.

Tel et dans l'état que le tout se trouve actuellement, sans aucune réserve ni exception, et sujet à une servitude active et passive enregistrée à Montréal sous les numéros 992754 et 3274143. »

La mise à prix est fixée à 56 665,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VINGT-DEUXIÈME jour de JUIN 1987 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 mai 1987

50992

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-039588-863

NATIONAL BANK OF GRECE (CANADA), partie demanderesse, contre JAMES DROULIS et CLAIRE BRAULT-DROULIS, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Hutchison à Outremont, connu et désigné comme étant le lot numéro cent sept de la resubdivision officielle du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-deux (32-1-107) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; avec bâtisses dessus érigées et notamment celle portant les numéros d'immeuble 5136, 5138 et 5140 de ladite rue Hutchison à Outremont. Tel que le tout se trouve présentement situé, avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à un droit de mitoyenneté et droit de passage dans la ruelle en arrière en commun avec tous les autres y ayant droit, tel que créé aux termes de l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 199603, et sujet à un droit de passage créé aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 3567895 afin que l'escalier à l'arrière puisse être utilisé par les propriétaires ou occupants du 5138 et du 5140, rue Hutchison, pour communiquer à la ruelle. »

La mise à prix est fixée à 31 357,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VINGT-TROISIÈME jour de JUIN 1987 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 mai 1987

50991

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000938-873
C.P.Q. 200-02-008388-862
S. 200-18-000050-870

BANQUE NATIONALE DU CANADA, banque à charte, légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, et une succursale au 1010, avenue des

Érables, Québec, QC, demanderesse, contre ALICE MARQUIS BERGERON, domiciliée et résidant au 89, des Hauts-Bois, Saint-Romuald, QC, G6W 6B9, défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro trois du lot originaire numéro six cent cinquante-six (656-3) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Romuald-d'Échemin, division d'enregistrement de Lévis, avec la quote originaire numéro six cent cinquante-six (656-1) du susdit cadastre; avec la maison dessus construire, circonstances et dépendances. Sujet ledit immeuble aux servitudes mentionnées à l'acte enregistré à Lévis sous le numéro 228544. »

La mise à prix est fixée à quinze mille huit cent cinquante-cinq dollars (15 855,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada Ouest, Lévis, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 mai 1987

50981

Rimouski

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-18-000004-879
135-02-000069-864

VILLE DE MONT-JOLI, corporation légalement constituée, ayant son principal établissement au 40, rue Hôtel-de-Ville, Mont-Joli, district de Rimouski, partie demanderesse, contre CAMILLE FALARDEAU, domicilié et résidant au 99, rue de la Gare, Mont-Joli, district de Rimouski, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rimouski, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant composé du lot six cent quarante-huit et d'une partie du lot six cent cinquante (648 et ptie 650) du cadastre officiel de

la paroisse de Sainte-Flavie, ville de Mont-Joli, division d'enregistrement de Rimouski, mesurant approximativement quarante-huit pieds (48 pi) de front à l'avenue de la Gare, cent quarante-huit pieds (148 pi) du côté est, soixante-seize pieds (76 pi), à l'arrière, du côté sud-est, quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) du côté ouest, joignant la rue de la Gare, soit le long de l'hôtel Champlain, cinquante pieds (50 pi) au sud-est, soit derrière le terrain dudit hôtel, et quarante-neuf pieds (49 pi) au sud-ouest, et contenant en superficie huit mille cent quatre-vingt-douze pieds carrés (8 192 pi²) et du lot six cent quarante-sept (647) dudit cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flavie, ville de Mont-Joli, division d'enregistrement de Rimouski, avec tous les bâtiments y dessus érigés, circonstances et dépendances, rue de la Gare, 99, municipalité de Mont-Joli, ville de Mont-Joli, province de Québec. »

Sous réserve du droit de rétentio prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à 27 265,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, rue Moreault, SS04, Rimouski, le MERCREDI HUITIÈME jour de JUILLET 1987 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ANNETTE BLAIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 4 mai 1987

51021

Rouyn-Noranda

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rouyn-Noranda
Nos 600-05-121-869
600-18-7-871

GERMAIN TANGUAY et **HÉLÈNE COUTU-TANGUAY**, tous deux domiciliés et résidant au 49, montée Opasatica, C.P. 1090, Arnfield, QC, district de Rouyn-Noranda, partie demanderesse, contre **PAUL LACHANCE**, domicilié et résidant au 750, Larivière,

Rouyn-Noranda, district de Rouyn-Noranda, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda, mis en cause.

Un certain lot de terre connu et désigné comme étant le lot numéro mille huit cent soixante-quatre (1864), aux plan et livre de renvoi officiels de la cité de Noranda, avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

Évaluation municipale: 80 200,00 \$

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation municipale, soit 20 050,00 \$, compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif de Rouyn-Noranda, palais de justice, 2, avenue du Palais, salle 1.13, Rouyn-Noranda, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
R. DROLET

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rouyn-Noranda, le 29 avril 1987

51015

Saint-François

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-François
No 450-02-000584-865
S. 450-18-000009-877

LA VILLE DE DANVILLE, corps politique municipal légalement constitué, ayant son siège social à Danville, district de Saint-François, partie demanderesse, contre LES HÉRITIERS DE LA SUCCESSION DE DAME MARTHA WILSON, a/s Frederic Brown, New London, New Hampshire, U.S.A. No. 03257, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Richmond, mis en cause.

« Partie du lot numéro trois (3) du rang IV du cadastre officiel du village de Danville, comté de Richmond, mesurant 72 pieds de largeur par 166 pieds de profondeur, borné au nord-ouest par le lot no 4, au nord-est par la route, au sud-est par le lot 3-7, et au sud-ouest par le lot no 3 non subdivisé; sauf à distraire de cette partie du lot 3 une lisière de terrain vendue à Sa

Majesté la Reine Elisabeth II aux droits de la province de Québec, le 18 février 1964, et enregistrée à Richmond sous le numéro 76662, mesurant dans sa ligne nord-est soixante-douze pieds, dans sa ligne sud-est douze pieds et cinq dixièmes de pied, dans sa ligne sud-ouest soixante-quinze pieds. La ligne sud-ouest étant parallèle et distante de vingt-cinq pieds de la ligne centrale de la nouvelle route, contenant une superficie de huit cent vingt-six (826) pieds carrés ou vingt-deux millièmes (0,022) d'arpent carré, mesures anglaises; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 825,00 \$.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale Nord, Richmond, QC, le JEUDI VINGT-CINQUIÈME jour de JUIN 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-FRANÇOIS BILODEAU

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sherbrooke, le 27 avril 1987

50946

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-009572-791

DAME NICOLE BOURGET, domiciliée et résidant au 221, rue Larose, Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, QC, partie demanderesse, contre DENIS PICARD, domicilié et résidant au 319, rue Picard, lac Clearview, Sainte-Sophie, district de Terrebonne, QC, partie défenderesse.

« L'immeuble de la partie défenderesse est composé de:

1. D'une partie du lot numéro trois cent soixante-huit (ptie 368) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie; bornée au nord-ouest par partie 368-285 non subdivisée; au nord-est par partie 368-304 non subdivisée; au sud-est par un chemin et au sud-ouest par le résidu de la partie 368-304 non subdivisée, dont le coin sud-est est à deux mille quatre cent quatre-vingt-quinze pieds (2 495 pi) du chemin public et à cent soixante-

quinze pieds (175 pi) des lignes de division des lots originaires trois cent soixante-huit et trois cent soixante-neuf dudit cadastre. Ledit emplacement étant la partie nord de la subdivision non officielle 368-305, suivant un plan préparé par Fernand Bourassa, a.-g., en date du dix-sept juillet mil neuf cent soixante-deux (1962), et annexé à la minute 4025 de Yves Gauthier, notaire.

2. Une autre partie du lot numéro trois cent soixante-huit (ptie 368) au cadastre de la paroisse de Sainte-Sophie, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; bornée au nord-est par le résidu de la subdivision non officielle 368-304; au sud-est par un chemin projeté; au sud-ouest et au nord-ouest par des subdivisions non officielles du lot originaire 368. Ledit emplacement étant la partie sud de la subdivision non officielle 368-304.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 319, rue Picard, lac Clearview, Sainte-Sophie. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 7 270,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de la rue de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1987 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,

MICHEL ROULEAU, *technicien en droit*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 28 avril 1987

50966

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001327-844

LA CAISSE POPULAIRE STE-CLAIRE DE MONTRÉAL, société coopérative régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 2775, rue des Ormeaux, ville et district de Montréal,

QC, HIL 4X6, partie demanderesse, contre CLAUDE TALBOT, domicilié au 155, chemin des Oliviers, Lac-Ouimet, Sainte-Anne-des-Lacs, district de Terrebonne, QC, et GÉRARD SIEGMANN, domicilié au 15, des Bouleaux, Saint-Sauveur-des-Monts, district de Terrebonne, QC, contre JANROKO SALES INC./VENTES JANROKO INC., ayant auparavant son bureau au 807, rue Richer, Sainte-Adèle, QC, et maintenant de lieux inconnus, et JANOS I. WENCZLER, auparavant domicilié au 807, rue Richer, Sainte-Adèle, QC, et maintenant de lieux inconnus, parties défenderesses.

« Un emplacement situé dans la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, connu et désigné comme étant ce qui suit, à savoir:

A) Le lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-neuf (59-5), rang Trois (rg 3), canton de Beresford, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, division d'enregistrement de Terrebonne; avec la bâtisse dessus érigée, dont certains murs sont mitoyens et avec et sujet à toutes les vues possibles relativement aux ouvertures dans lesdits murs de la bâtisse (83, rue Desjardins).

B) L'intérêt indivis du défendeur Janroko Inc., en ce qui concerne la propriété décrite au paragraphe A aux présentes pour un dixième (1/10) dans le lot un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-neuf (59-1), rang Trois (rg 3), canton de Beresford, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, division d'enregistrement de Terrebonne, le tout tel qu'établi dans la déclaration de copropriété enregistrée au bureau d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 630613.

Tel que le tout se trouve présentement, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble et avec et sujet à ladite déclaration de copropriété ci-haut mentionnée. »

La mise à prix est fixée à 18 900,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny Ouest, local

4.03, Saint-Jérôme, QC, le HUITIÈME jour de JUILLET 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 28 avril 1987

51024

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-001711-853

CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE SAINT-HIPPOLYTE, 2274, boulevard Les Hauteurs, Saint-Hippolyte, QC, J0R 1P0, partie demanderesse, contre LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, ès qualités d'administrateur de monsieur Antonio Giroux, 800, carré Victoria, 4^e étage, Montréal, QC, H4Z 1J6, partie défenderesse.

« Un emplacement vacant situé en la municipalité de la paroisse de Saint-Hippolyte, division d'enregistrement de Terrebonne, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro vingt-huit B (ptie 28B) du rang VIII, canton de Kilkenney, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hippolyte. Borné comme suit: au nord-est par le lot 28A, rang VIII, canton de Kilkenney, au sud-est par une partie du lot 28B, rang VIII, canton de Kilkenney, étant une rue, soit la 119^e Avenue, au nord-ouest par partie du lot 28B, rang VII, canton de Kilkenney, étant une rue, soit la 118^e Avenue, et par une autre partie du lot 28B, rang VII, canton de Kilkenney, appartenant à monsieur Guénette ou représentants, et au sud-ouest par partie du lot 28B, rang VIII, canton de Kilkenney, appartenant à monsieur Guénette ou représentants, et par une autre partie du lot 28B, rang VIII, canton de Kilkenney, appartenant à M. Letarte ou représentants; le tout sans mesure précise. »

La mise à prix est fixée à 1 221,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny

Ouest, local 4.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de JUIN 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 4 mai 1987

51025

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-001543-868

CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR, corporation municipale légalement constituée et régie par le Code municipal du Québec, ayant son bureau principal au 30, rue Filion, Saint-Sauveur-des-Monts, district de Terrebonne, QC, J0R 1R0, partie demanderesse, contre DAME LOIS MOSS MONAKER, domiciliée et résidant au 723, rue Daoust, Saint-Sauveur-des-Monts, district de Terrebonne, QC, J0R 1R0, partie défenderesse.

« Un emplacement sis au lac des Becscies dans la municipalité de la paroisse de Saint-Sauveur, comté de Terrebonne, étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-dix-huit (ptie 298), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur sur une profondeur de cent trente pieds (130 pi), mesures anglaises et plus ou moins. Bornée, ladite partie de lot, comme suit: en front, au nord-est, par le lac des Becscies; en arrière, au sud-ouest, par une autre partie du lot numéro 298 se trouvant un droit de passage; d'un côté, au nord-ouest, par partie du lot numéro 298 du même cadastre, appartenant à dame Nicole Daoust-Chalut ou représentants; et de l'autre côté, au sud-est, par une autre partie du lot numéro 298, appartenant à Paul Daoust ou représentants. L'angle sud dudit emplacement est à une distance de soixante-trois pieds et huit dixièmes de pied (63,8 pi) au nord-ouest de l'angle nord du lot numéro 298-1. L'angle est dudit terrain est à une distance de cent quarante et un pieds et huit dixièmes de pied (141,8 pi) au nord de l'angle nord dudit lot numéro 298-1; avec les bâtisses y érigées portant le numéro d'immeuble 723, chemin Daoust. Avec en sa faveur un droit de passage à pied et en voiture, sur une autre partie du lot numéro 298, appartenant à Paul Daoust ou représentants, et se trouvant située à l'arrière du lot acquis et désigné ci-dessus, permettant de communiquer au chemin public, tel que créé, ledit droit de passage, dans les actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 170052 et 241200. Ainsi

que le tout se trouve présentement avec tous les droits et dépendances y attachés, sans réserve d'aucune sorte. »

La mise à prix est fixée à 11 637,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

MICHEL ROULEAU, *technicien en droit*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 28 avril 1987

50965

Ventes pour taxes, avis de publication

Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi

Avis public est, par les présentes, donné par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus, le 11 juin 1987, pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés au journal « Le Guide », les 14 et 21 avril 1987, et au journal « L'Avenir de Brome-Missisquoi », les 14 et 28 avril 1987, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Bedford, le 27 avril 1987

Le secrétaire-trésorier,
JEAN BRUNELLE

51026

Municipalité régionale de comté de Coaticook

Avis public est, par le présent, donné par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Coaticook, que l'avis et la liste des immeubles à être vendus à l'enchère publique dans la salle de l'hôtel de ville de Coaticook, située au 150, rue Child, Coaticook, comté de Stanstead, le jeudi onzième

jour de juin 1987 à dix heures, pour défaut de paiement des taxes, ont été publiés à l'hebdomadaire « Le Progrès de Coaticook », éditions des 14 et 22 avril 1987, conformément à l'article 1027 du Code municipal du Québec.

Coaticook, le 27 avril 1987

Le secrétaire-trésorier,
ROGER CARRIER

51016

Municipalité régionale de comté de Denis-Riverin

Avis public est, par les présentes, donné par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Denis-Riverin, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus, le 11 juin 1987, pour défaut de paiement des taxes, ont été publiés au journal « Le Riverain », aux éditions des 7 et 14 avril 1987, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Sainte-Anne-des-Monts, le 28 avril 1987

Le secrétaire-trésorier,
MICHEL THIBAUT

50947

Municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska, que l'avis public et la liste des immeubles à être vendus, le 11 juin 1987, pour défaut de paiement des taxes, ont été publiés au journal « La Voix de l'Est », aux éditions des 16 et 18 avril 1987, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Granby, le 20 avril 1987

La secrétaire-trésorière,
JOHANNE GAUQUETTE

50948

Municipalité régionale de comté de La Mitis

Avis public est, par les présentes, donné par le sous-signé, Luc Séguin, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de La Mitis, qu'en vertu de l'article 1027 du Code municipal, l'avis public des immeubles qui seront vendus pour non-paiement de

taxes à Mont-Joli, le 11 juin prochain, a été publié au journal « L'Information », les 13 et 20 avril 1987.

Mont-Joli, le 29 avril 1987

50967 *Le secrétaire-trésorier,*
LUC SÉGUIN

Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord

Conformément à l'article 1027 du Code municipal, avis public est, par la présente, donné par le soussigné, François Lapointe, secrétaire-trésorier, que la liste des immeubles à être vendus à défaut du paiement des taxes, sur le territoire de la municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord, ainsi que l'avis public annonçant le lieu, la date et l'heure de cette vente ont été publiés au journal « Écho du Nord Inc. », éditions du 8 et du 15 avril 1987.

Saint-Jérôme, le 16 avril 1987

51028 *Le secrétaire-trésorier,*
FRANÇOIS LAPOINTE, urbaniste

Municipalité régionale de comté de Matawinie

Avis vous est donné, par le soussigné Yves Gaillardetz, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Matawinie, que l'avis de vente pour défaut de paiement des taxes 1987 a été publié conformément à l'article 1027 du Code municipal au journal « L'Action », les 13 et 20 avril 1987.

Rawdon, le 4 mai 1987

51027 *Le secrétaire-trésorier,*
YVES GAILLARDETZ

Municipalité régionale de comté de Memphrémagog

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog, que conformément aux dispositions de l'article 1027 du Code municipal, la liste et l'avis de vente pour taxes des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes ont été publiés au journal « La Tribune », les 23 et 25 avril 1987.

Magog, le 1^{er} mai 1987

50980 *Le secrétaire-trésorier,*
FRANÇOIS BOULAY

Municipalité régionale de comté de Montcalm

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, Josée Dufour, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté de Montcalm, que conformément à l'article 1027 de Code municipal, la liste et l'avis de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes ont été publiés deux fois au journal suivant: « Journal l'Achigan », les 14 et 21 avril 1987.

Sainte-Julienne, le 27 avril 1987

50982 *La secrétaire-trésorière,*
JOSÉE DUFOUR

Municipalité régionale de comté de Pontiac

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Pontiac, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus, le 14 mai 1987, pour défaut de paiement des taxes, a eu lieu au journal « L'Equity », aux éditions des 18 et 25 mars 1987, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Campbell's-Bay, le 13 avril 1987

50968 *Le secrétaire-trésorier,*
JACQUES LEDOUX

Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Yves Circé, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus, le 14 mai 1987, pour défaut de paiement des taxes, ont été publiés au journal « Coup d'oeil », aux éditions du 10 et du 24 mars 1987, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Napierville, le 16 avril 1987

50949 *Le secrétaire-trésorier,*
YVES CIRCÉ

Municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu, que l'avis et la liste des immeubles à être vendus, le 11 juin 1987, pour défaut

de paiement de taxes, ont été publiés au journal « La Voix », aux éditions des 6 et 13 avril 1987, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Sorel, le 14 avril 1987

Le secrétaire-trésorier,

50950

OSCAR BARDIER

**Municipalité régionale de comté du
Domaine-du-Roy**

Avis public est, par les présentes, donné par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la M.R.C. du Domaine-du-Roy, que l'avis et la liste des immeubles à être vendus, le 11 juin 1987, pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés au journal l'« Étoile du Lac », les 14 et 21 avril 1987, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Le secrétaire-trésorier,

50969

DENIS TAILLON

Municipalité régionale de comté du Granit

Avis est, par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté du Granit, que la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes, et l'avis l'accompagnant, ont été publiés au journal l'« Écho de Frontenac », les 14 et 21 avril 1987, tel que prévu par l'article 1027 du Code municipal.

Lac-Mégantic, le 29 avril 1987

Le secrétaire-trésorier,

50983

SERGE BILODEAU

LES LOIS ET RÈGLEMENTS

ça m'intéresse!



Loi concernant l'impôt sur la vente en détail

L.R.Q., chapitre I-1
à jour au 13 janvier 1987
EQQ 23419-5

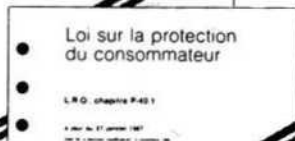
4,00 \$



Loi sur les compagnies

L.R.Q., chapitre C-38
à jour au 13 janvier 1987
EQQ 23417-9

11,55 \$



Loi sur la protection du consommateur

L.R.Q., chapitre P-40.1
à jour au 27 janvier 1987
EQQ 23434-4

9,20 \$



Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur

P-40.1, r.1
à jour au 16 septembre 1986
EQQ 8124-0

5,95 \$

En vente dans nos librairies,
chez nos concessionnaires,
par commande postale et
chez votre libraire habituel.

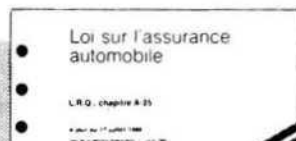
Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Québec ☐☐



LES LOIS ET RÈGLEMENTS

ça m'intéresse!



Loi sur l'assurance automobile

L.R.Q., chapitre A-25
à jour au 17 juillet 1986
EQQ 8258-6

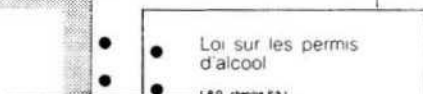
6,90 \$



Règlements adoptés en vertu de la Loi sur l'assurance automobile

à jour au 26 août 1986
EQQ 8170-3

10,25 \$



Loi sur les permis d'alcool

L.R.Q., chapitre P-9.1
à jour au 13 janvier 1987
EQQ 23449-2

5,95 \$



Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles

L.R.Q., chapitre A-3.001
à jour au 4 juillet 1986
EQQ 8121-6

11,55 \$

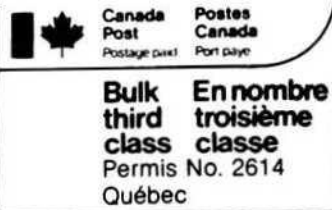
En vente dans nos librairies,
chez nos concessionnaires,
par commande postale et
chez votre libraire habituel.

Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Québec 



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7



ISSN 0703-5756